



## SOMMAIRE

ADMINISTRATION COMMUNALE	2 A 5
VIE ASSOCIATIVE	6
ESPACE CITOYEN	7
ENVIRONNEMENT	8
SANTÉ	9
TOURISME	10
DÉVELOPPEMENT LOCAL	11
ESPACE QUARTIERS	12 & 13
JEUNESSE	14
ENSEIGNEMENT	15
POLITIQUE LOCALE	16 & 17
FESTIVITÉS	18
CULTURE	19 A 21
INFOS	22
EMPLOI	23
AGENDA	23 & 24

**EDITEUR RESPONSABLE :**

JACQUES FAUCONNIER, BOURGMESTRE  
HÔTEL COMMUNAL, RUE RAOUL  
WAROCQUE, 2 - 7140 MORLANWELZ  
TÉL.: 064/43.17.17

**RÉALISÉ SOUS LA CONDUITE DE :**

FRANÇOIS DEVILLERS,  
ECHEVIN DE LA COMMUNICATION  
[francois.devillers@morlanwelz.be](mailto:francois.devillers@morlanwelz.be)

**PRÉPRESSE :** NATHALIE PIETQUIN

TÉL : 064/43.17.39  
FAX : 064/43.17.21  
[nathalie.pietquin@morlanwelz.be](mailto:nathalie.pietquin@morlanwelz.be)

**COMITÉ DE RELECTURE :** BERNARD

BODEUX, COLETTE CARION, JEAN  
DEVAL, CÉLINE LANSMAN, CHRISTIAN  
MABILLE, JOSÉ MONTERO, JEAN-  
PIERRE SOUMOIS, ANNETTE TILMANT,  
CLAUDETTE VANDENBRANDE.

**PROCHAINE PARUTION DU  
MORLANWELZ.BE/INFO :**

SI VOUS SOUHAITEZ QUE VOS ARTICLES  
PARAISSENT ET QUE VOS ACTIVITÉS SOIENT  
REPRISES DANS L'AGENDA COMMUNAL,  
VOUS ÊTES INVITÉS À NOUS REMETTRE LES  
INFORMATIONS NÉCESSAIRES AVANT LE 13  
MAI 2008.

LE JOURNAL N°39 SERA DISTRIBUÉ FIN JUIN  
2008 PAR LES PRESTATAIRES DE L'A.L.E. AVEC  
LE SOUTIEN FINANCIER DE L'A.L.E. (EN CAS DE  
PROBLÈME DE DISTRIBUTION, VEUILLEZ  
APPELER LE 064/43.17.15).

**IMPORTANT : LES ARTICLES  
SIGNÉS N'ENGAGENT QUE  
LEURS AUTEURS.**

Carnières \*\*\* Mont-Sainte-Aldegonde \*\*\* Morlanwelz - Mariemont  
MORLANWELZ EST JUMELÉ AVEC BLAJ (ROUMANIE), PLESZEW (POLOGNE), LE QUESNOY (FRANCE) ET VILLAROSA (ITALIE).

# EXPOSITION CHAM

Au Prieuré de Montaigu  
**DU 16 MAI AU  
14 SEPTEMBRE**

# Les années 7

Vernissage le vendredi 16 mai à 19h  
ouvert tous les samedis de 10h à 12h et de 14h à 17h  
et les dimanches 18 mai et 14 septembre (mêmes heures)

Et sur RDV au 0475/90.25.63



## Communications

Chers lecteurs,

De plus en plus d'articles de fond nous parviennent et composent votre journal d'information. Preuve sans doute que ce magazine vous intéresse et qu'il est lu...

Comme le souhaite le Collège, le maximum d'informations vous sont données afin de refléter au mieux la vie communale et les différents projets menés au sein de la cité.

Le journal communal est également un outil de communication mis à la disposition de tous afin que chaque citoyen puisse s'exprimer. N'hésitez donc pas à nous écrire !

Rappel : Afin de respecter les personnes qui prennent de leur temps pour composer le Morlanwelz.be (de la récolte des articles à la distribution), il est impératif de respecter la date de remise des articles. Vous trouverez cette date sur la couverture du journal.

Bonne lecture !

Pour l'équipe du Morlanwelz.be,  
François Devillers  
Echevin de la communication

## QUAI DE LA HAINE

### 13<sup>E</sup> BROCANTE DES INCAS

**SAMEDI 3 MAI 2008**

DE 6H À 18H

Prix brocante :  
2 euros/mètre.  
Prix horeca :  
à discuter à la  
réservation.



Tél. : 064/44.67.26



## Avis aux prestataires de l'A.L.E. de Morlanwelz



Depuis décembre 2007, l'A.L.E. s'est dotée d'un comité de concertation. Il s'agit d'une instance composée de membres du conseil d'administration et de représentants des organisations syndicales siégeant dans le conseil d'administration.

Le comité de concertation reçoit des informations, donne des avis, fait des propositions sur les formations qualifiantes, les conditions de travail et le bien-être des travailleurs A.L.E. Il soumet des propositions au conseil d'administration qui les examine.

Mme Geneviève Ligny, conseillère communale et vice-présidente de l'A.L.E., est présidente tandis que Mme Nancy Evens est secrétaire.

Les représentants désignés par le C.A. sont Messieurs Nebih Alev, échevin de l'emploi, M. Marc Coulon de l'Union Wallonne des Entreprises et Monsieur Gérard Mattia, conseiller communal.

Les représentants des travailleurs sont les suivants :

- Michel Rullan représente la F.G.T.B.
- Domenico Salatino représente la C.S.C.
- Françoise Laute représente la C.G.S.L.B.

Si, en tant que prestataire, vous êtes confronté à un problème concernant vos conditions de travail, n'hésitez pas à demander les coordonnées de votre représentant à votre syndicat.

## Carte Activa

N'oubliez pas que toute demande de carte Activa peut se faire directement à l'A.L.E. Plus besoin de se déplacer à La Louvière. Plus d'une centaine de cartes ont déjà été délivrées !

## Formation en informatique

L'A.L.E. organisera, en collaboration avec Cybernomade, une formation de base en informatique en octobre prochain.

Au programme : manipulation de la souris, maniement du clavier, navigation de base sur Internet, envoi de courriers électroniques, initiation au traitement de texte, aux fonctionnalités, à la gestion de fichiers. Cette formation, reconnue par le Forem, est entièrement gratuite. Une attestation de participation vous sera remise.

### DATES À ÉPINGLER :

- 1- Le 28 juin : Participation à la douzième journée d'été à la ferme avec la présence de Marc Knaepen.
- 2- Le 27 septembre à l'école Roosevelt : participation à la journée des associations.
- 3- Le 13 novembre au Sablon : journée de l'emploi.

INFOS : 064/43.17.15



## Le C.P.A.S. de Morlanwelz et le maintien des seniors à domicile

Il existe au C.P.A.S. de Morlanwelz une gamme très étendue de prestations de services visant à répondre aux besoins très spécifiques des aînés qui désirent profiter le plus longtemps possible de leur autonomie. Un ensemble de services à domicile est mis à la disposition des personnes âgées, isolées, malades ou handicapées.

Ces services d'aide-familiale, d'aide-ménagère ou de repas à domicile peuvent être momentanés, réguliers ou de longue durée, et ont pour objectif de sauvegarder le mieux possible l'autonomie de la personne âgée qui n'est plus en mesure d'assumer seule les tâches élémentaires de la vie quotidienne.

### QUE SONT LES TITRES-SERVICES ?

Le C.P.A.S. offre la possibilité d'utiliser le système des titres-services, destiné à créer de l'emploi, à favoriser le développement des services de proximité et surtout à développer l'aide à domicile en faveur des seniors.

Grâce aux titres-services, vous pouvez, en tant que particulier, engager une aide-ménagère, avec une intervention financière de l'administration.

Les tâches suivantes peuvent être effectuées chez vous par le système des titres-services :

- nettoyer l'habitation et laver les vitres,
- cirer,
- faire de petits travaux de couture,
- préparer les repas,
- repasser des vêtements,
- faire les courses,

Un service de buanderie est également disponible.

### QUEL EST LE COÛT POUR VOUS EN TANT QUE PARTICULIER ?

Un titre-service est équivalent à une heure de travail. Un chèque vous coûtera 6,70 euros mais vous pouvez en déduire fiscalement 30 %. En définitive, vous ne payerez que 4,69 euros.

Attention : une augmentation de +/- 30 centimes est prévue dans les semaines à venir.

Dans la vie, tout n'est pas toujours facile, personne ne devrait jamais se retrouver seul face à ses problèmes.

Voilà pourquoi il existe, dans chaque commune, un Centre Public d'Action Sociale dont la porte est ouverte à tous.

### LE SERVICE D'AIDE-FAMILIALE

Le travail de l'aide-familiale est, dans certains cas, une aide au maintien à domicile pour éviter le placement.

Que vous soyez une personne âgée, handicapée, souffrante (maladie, grossesse difficile...), une famille en difficulté pour raisons sociales ou médicales, une famille nombreuse, un isolé..., vous pouvez bénéficier d'une aide aux multiples facettes ! L'aide familiale est une personne ayant suivi une formation reconnue, sanctionnée par un diplôme. Elle bénéficie, en outre, de cours de perfectionnement tout au long de sa carrière et est soumise à un règlement qui inclut le secret professionnel.

L'aide-familiale fait partie d'une équipe et est qualifiée pour vous écouter, vous soutenir dans les moments difficiles, vous aider dans vos tâches ménagères (voir plus haut), vous assister dans certaines tâches administratives, vous soulager dans l'éducation des enfants (transport à l'école, devoirs, soins aux enfants en bas âge...), vous accompagner dans votre foyer pour le bien-être au quotidien...

Il existe également un service de repas chauds à domicile qui assure la distribution quotidienne de vos repas, week-end compris.

Ces derniers sont variés, équilibrés et élaborés par une diététicienne. Les régimes alimentaires sont respectés moyennant la délivrance d'un certificat médical.

La prise des médicaments peut également être surveillée par l'aide-familiale qui dépose votre plat.

En conclusion, le service des repas chauds est complémentaire au service d'aide-familiale dans le cadre du maintien à domicile.



Centre Public d'Action Sociale Morlanwelz

*Giorgio Facco,  
Président du CPAS*

Si vous êtes convaincu de nos compétences ou que vous désirez de plus amples renseignements, contactez nos assistantes sociales :



C.P.A.S., 13 PLACE  
ALBERT 1<sup>ER</sup> A MORLANWELZ

#### TITRES-SERVICES :

TÉLÉPHONE :

064/43.16.33

ou 064/43.16.20

RESPONSABLE :

MME MARIE-ODILE OTLET

#### AIDE-FAMILIALE ET REPAS À DOMICILE :

TÉLÉPHONE :

064/43.16.29

ou 064/43.16.20

RESPONSABLE :

MME PASCALE PETIT.

## Qui est qui à la police locale ?



Afin de pouvoir vous diriger au mieux dans les services de police, nous vous présentons les membres de la police locale de la zone de Mariemont : (de g. à d.)

- Xavier Brion, Inspecteur principal spécialisé au service jeunesse et famille.
- Dominique Benoît, Inspecteur principal - Chef de poste.
- Gerardina Chiancone, Inspectrice de quartier.
- Marie-Florence Leclercq, Inspectrice de quartier.
- Alain Agan, Inspecteur de quartier.
- Jacques Jenssen, Inspecteur principal.
- Patricia Mentione, Employée.
- Daniel Bassette, Inspecteur de quartier.
- Alain Focke, Inspecteur de quartier.

POUR JOINDRE LA POLICE :  
A LA CHAUSSEE DE MARIEMONT  
064/513.100  
A LA RUE DU ROJUSTE  
064/513.120  
NUMÉRO D'URGENCE : 101

**PERMANENCES DE L'I.S.S.H.**  
IMMOBILIÈRE SOCIALE ENTRE HAINE ET SAMBRE  
Dans les appartements Louise  
le lundi de 9h00 à 11h00

**PERMANENCES DE L'A.I.S.**  
AGENCE IMMOBILIÈRE SOCIALE  
Dans le bureau n°2 de l'hôtel communal  
le mardi de 9h00 à 11h00

Contact : Nébih Alev, Echevin du Logement

## Etes-vous bien raccordés ?

RACCORDEMENTS DES GOUTIÈRES À L'ÉGOUT : RÈGLEMENT

Pour rappel, le collège communal porte à votre connaissance les articles 153 et 154 du règlement communal qui stipulent :

### Article 153

Dans les zones d'épuration collective reprises au P.C.G.E. (plan communal général d'égouttage), les propriétaires sont tenus de raccorder leurs immeubles à l'égout selon les modalités définies dans la sous-section 5, section 13 (de la collecte des eaux urbaines résiduaires), chapitre IV et en conformité avec la législation en vigueur.

Aussi, tout raccordement à l'égout doit faire l'objet d'une autorisation préalable écrite du collège des Bourgmestre et Echevins. La demande est adressée, par écrit, à l'administration communale - service Urbanisme, rue Raoul Warocqué, 2 à Morlanwelz, indépendamment de toute autre autorisation (article 158).

### Article 154

Conformément aux dispositions existantes en matière de protection des eaux de surface et souterraines, il est interdit de faire s'écouler ou de laisser s'écouler les eaux urbaines résiduaires sur les voies publiques, y compris sur les accotements et sur les trottoirs, ainsi que dans les filets d'eau, dans les fossés et sur les talus qui en constituent les dépendances.

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès du service Urbanisme (064/43.17.46 urbanisme@morlanwelz.be) ou sur le site [http://www.morlanwelz.be/reglgen\\_police07.pdf](http://www.morlanwelz.be/reglgen_police07.pdf).



Dans une prochaine édition, nous vous proposerons la procédure à suivre pour régulariser la situation en sachant qu'une tolérance est prévue pour 2008...

Pour le Collège communal,

Jean-Charles Deneufbourg,  
Echevin de l'Aménagement du territoire,  
de l'Urbanisme et des Travaux

Toute infraction aux articles 153 et 154 du présent règlement est susceptible d'une amende administrative de 125 euros maximum portée au double si récidive.

## La Réglementation des ATV (all terrain vehicles) plus communément appelés "Quads"

Le Quad semble avoir le vent en poupe dans notre pays. Cela nous amène à attirer ici l'attention des usagers de ces engins à prendre connaissance de la réglementation les concernant.

Actuellement, les Quads font l'objet de trois types d'homologations en fonction de leurs caractéristiques techniques.

Difficile ici de vous faire le résumé de cette réglementation mais vous pouvez en faire la demande à l'IBSR,

Chaussée de Haecht 1405 à 1130 Bruxelles, par téléphone au 02/244.15.11 ou en visitant le site : <http://www.febiac.be/public/content.aspx?FID=545>.

Vous pouvez également contacter M. J.-L. Mahy, inspecteur (M. SECURITE) au 064/51.32.44 (zone de Mariemont).

Merci de votre attention.

Laurence Cuisinier,  
Fonctionnaire de prévention - 064/43.17.34

## Le Bourgmestre et les Echevins

A VOTRE SERVICE !

Depuis le début de la mandature, les permanences des échevins ont été modifiées, pour un meilleur service au citoyen. Nous vous invitons à découvrir ci-dessous les coordonnées des différents membres du collège communal.

### JACQUES FAUCONNIER, BOURGMESTRE

SÉCURITÉ - BIBLIOTHÈQUES - ENSEIGNEMENT

Permanences :

le vendredi de 16h à 18h sur rdv  
et le samedi de 10h à 12h sans rdv

Tél.: 064/43.17.89 - GSM : 0495/54.94.10

Fax : 064/43.17.20

[jacques.fauconnier@morlanwelz.be](mailto:jacques.fauconnier@morlanwelz.be)



### CHRISTIAN MOUREAU, 1<sup>ER</sup> ECHEVIN

JEUNESSE - ONE - 3<sup>E</sup> ET 4<sup>E</sup> AGES  
INTERGÉNÉRATIONNEL - SPORTS - EXTRASCOLAIRE  
CONTRAT DE SÉCURITÉ ET PRÉVENTION  
PLAN DE PROXIMITÉ ET PRÉVENTION - ELIS

Permanence :

le lundi de 18h30 à 19h30 sans rdv

Tél.: 064/43.17.82 - GSM : 0477/23.84.29

Fax : 064/43.17.21

[christian.moureau@morlanwelz.be](mailto:christian.moureau@morlanwelz.be)



### FRANÇOIS DEVILLERS, 4<sup>E</sup> ECHEVIN

DÉVELOPPEMENT LOCAL - ÉCONOMIE - QUARTIERS  
COMMUNICATION - TOURISME - FINANCES

Permanences : sur rdv

ou le samedi de 10h à 12h sans rdv

Tél.: 064/43.17.84

GSM : 0475/78.91.00

Fax : 064/43.17.21

[francois.devillers@morlanwelz.be](mailto:francois.devillers@morlanwelz.be)



### JOSÉE INCANNELA, 2<sup>E</sup> ECHEVINE

ENVIRONNEMENT - CADRE DE VIE - PROPRIÉTÉ  
ACADÉMIE - FONCTION PUBLIQUE - NOUVELLES  
TECHNOLOGIES - SANTÉ - PATRIMOINE

Permanence : le mardi de 17h à 18h  
sans rdv

Tél.: 064/43.17.86 - GSM : 0496/12.94.13

Fax : 064/43.17.21

[josee.incannela@morlanwelz.be](mailto:josee.incannela@morlanwelz.be)



### NÉBIH ALEV, 5<sup>E</sup> ECHEVIN

FAMILLE ET LOGEMENT - FÊTES - CIMETIÈRES  
ÉTAT CIVIL - EMPLOI

Permanences : le lundi de 10h à 12h  
sur rdv et le jeudi de 17h à 19h sans rdv

Tél.: 064/43.17.85

GSM : 0498/82.54.15

Fax : 064/43.17.21

[nebih.alev@morlanwelz.be](mailto:nebih.alev@morlanwelz.be)



### JEAN-CHARLES DENEUFBOURG, 3<sup>E</sup> ECHEVIN

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE  
URBANISME - TRAVAUX

Permanences : le samedi de 9h à 11h sans rdv  
et le mercredi de 17h à 19h  
sur rdv

Tél.: 064/43.17.83 - GSM : 0477/38.34.38

Fax : 064/43.17.21

[jeancharles.deneufbourg@morlanwelz.be](mailto:jeancharles.deneufbourg@morlanwelz.be)



### GIORGIO FACCO, PRÉSIDENT DU CPAS

CPAS - CULTURE

Tél.: 064/43.16.37 - Fax : 064/43.16.50

[giorgio.facco@morlanwelz.be](mailto:giorgio.facco@morlanwelz.be)

Permanence :

le jeudi de 14h30 à 17h30 sur rdv

CPAS - Place Albert 1<sup>er</sup>, 13

7140 Morlanwelz



## A notre ami Roland, Loin des yeux mais toujours près du cœur.

Toujours au service de la population, tu étais d'un grand secours pour toutes les personnes qui venaient te voir. Un sourire rassurant, une gentillesse, jamais une parole plus haute que l'autre et, parfois même, un père pour certains grâce à tes conseils.

Tous ici ont eu la chance de te côtoyer. Tu laisseras à jamais ton souvenir dans les services à la population et nous essaierons de faire en sorte que ton héritage puisse continuer à nous guider dans notre travail au quotidien.

Merci pour tout ce que tu as fait, adieu, l'ami !

Nébih Alev, échevin de l'Etat civil





## Qui sont et que font les Femmes Prévoyantes Socialistes ?

D'abord un peu d'histoire afin de vous expliquer l'évolution "d'hier à aujourd'hui" : dès sa constitution en 1893, la Fédération des Mutualités Socialistes du Centre envisage de créer des sections féminines. Il a fallu attendre 1914 pour qu'un comité digne de ce nom se crée. Au lendemain de la Grande Guerre se forment les premiers groupes de "La Femme Prévoyante", comme celui de La Hestre créé en 1920. A cette époque, ces Femmes Prévoyantes constituent une caisse d'assurance mutuelle strictement féminine, gérée par des militantes, autour d'un programme d'actions entièrement destiné aux femmes, faisant d'elles le pivot de l'émancipation des classes ouvrières.

En 1991, la loi Busquin réorganise les structures mutualistes et les F.P.S. se constituent alors en ASBL. Elles évoluent actuellement au sein du secteur associatif des Mutualités Socialistes. Aujourd'hui, quand une femme s'affilie à la Mutualité Socialiste, elle devient automatiquement "Femme Prévoyante Socialiste".

### Objectifs des F.P.S.

Actuellement, les F.P.S. sont un mouvement d'éducation permanente qui mène des actions et milite pour les droits des femmes, à travers 4 grands thèmes : L'ÉMANCIPATION DES FEMMES, LA CITOYENNETÉ, LA FAMILLE ET LA SANTÉ.

Le but du mouvement est de former les femmes à devenir des Citoyennes Responsables, Autonomes, Critiques, et Solidaires (en bref, des "CRACS" !).

Les F.P.S. sont aussi un groupe de pression. Elles induisent des réflexions, des propositions et tentent de conscientiser le public mais aussi les décideurs, autour de grands combats soutenus par la base :

- L'égalité salariale entre hommes et femmes, une juste répartition des responsabilités, des emplois et des rémunérations.
- Des services de proximité collectifs et de qualité (crèches, garde d'enfants malades, services d'aide aux personnes âgées, services d'aide à domicile, structures d'accueil pour les jeunes enfants et réseau d'alarme pour personnes âgées).
- Une répartition égalitaire des responsabilités familiales et ménagères (travail ménager, éducation et congés d'accueil de l'enfant).
- La parité dans le monde politique (formations et campagnes).
- Une éducation sexuelle effective, le droit d'être mère ou pas. Les F.P.S. ont créé des centres de planning familial.
- Le droit au bien-être (animations en promotion de la santé, réflexions, mise en place de structures de santé publique...).

### Notre structure locale et nos actions de terrain

Il y a une quinzaine d'années, des femmes impliquées dans la vie associative, notamment Huguette Dieux et Josée Incannella, connaissant mon engouement pour l'action sociale, m'ont suggéré de recréer un Comité de F.P.S. dans notre commune : ce qui fut fait !

Notre comité se compose actuellement d'une vingtaine de femmes actives qu'il faut souvent freiner tant leur volonté d'organiser est débordante. La Régionale du Centre nous cite souvent en exemple pour le nombre de membres actifs de notre comité, pour le nombre et la qualité de nos activités mais aussi pour la participation importante et assidue à celles-ci.

### Bref rapport de nos activités

- Ayant pour principal objectif l'Education permanente, nous mettons souvent l'accent sur la santé et nous avons réalisé plusieurs conférences ou animations sur différents sujets (ménopause, sophrologie, nutrition, aromathérapie...).
- 6 membres de notre comité ont participé à la formation organisée par les F.P.S. de La Hestre sur "Les femmes et la politique" en 2006.
- Depuis deux ans, un réseau de santé communal a été créé : notre comité y est représenté et actif, en tant que mouvement associatif.
- Nous préoccuper du 3<sup>e</sup> Âge, nous avons déjà fait des actions de rencontres intergénérationnelles dans des maisons de repos de l'entité. Nous avons aussi organisé une formation sur l'utilisation des GSM pour les Seniors.
  - Nous participons chaque année à "Place aux enfants" et avons aussi organisé des fêtes-spectacles à Pâques et à Noël avec distributions de cadeaux.
  - En collaboration avec l'O.N.E. de Carnières, nous avons présenté une conférence sur la dentition.
  - Nous organisons des activités culturelles et festives : voyages, spectacles musicaux, wallons...
  - Mais aussi un dîner annuel en juillet et, dernièrement, un souper couscous ; ces activités, lucratives, nous permettent de financer les actions précitées.

### Nos prochaines activités prévues

- Une conférence sur "la sclérose en plaques" le mardi 29 avril à 18h30, à l'hôtel communal de Morlanwelz.
- Une conférence sur le cancer du sein en septembre.
- Notre participation à la semaine de la santé organisée par le "Réseau Santé communal" en octobre.

Claudette Vandenbrande, Présidente  
GSM : 0497/88.78.30 - Tél.: 064/44.90.56

### PLATE-FORME COMMUNALE DE CONCERTATION DE LA PERSONNE HANDICAPÉE P.C.C.P.H. Tous ensemble, créons une commune pour tous !

"Tout groupe humain prend sa richesse dans la communication, l'entraide et la solidarité visant à un but commun : l'épanouissement de chacun dans le respect des autres." Ce texte de Françoise DOLTO, je le fais mien et je souhaite que ce ne soit pas un rêve...

Pierre Hirsoux

L'A.S.B.L. Association Socialiste de la Personne Handicapée en collaboration avec l'A.S.B.L. Espace Seniors du Centre et de Soignies ainsi que la Plate-Forme Communale de Concertation de la Personne Handicapée de Morlanwelz vous invitent à leur prochaine séance d'information ayant pour thème :

#### LES AIDES A LA MOBILITÉ

LE MARDI 29 AVRIL 2008 DE 14H A 16H

Lieu : Mutualité Socialiste du Centre et de Soignies  
Au 5<sup>e</sup> étage - Rue Ferrer 114 - 7170 La Hestre

Intervenants : la CSD (Centrale de Services à domicile), le Tec 105, Steward Mobilité de La Louvière Centre Ville, service Elis de Morlanwelz et Transport Hendriks.

Prochaine rencontre de la P.C.C.P.H. : lundi 19 mai.

Séance d'information gratuite et ouverte à tous !  
Inscription préalable obligatoire auprès de l'A.S.B.L. A.S.P.H. au 064/27.92.14 ou par courriel : sabrina.eksterowicz@mutsoc.be

INFOS :  
S. EKSTEROWICZ  
de l'A.S.P.H.  
au  
064/27.92.14



## Taxe sur l'enlèvement des immondices

### Demande de réduction pour l'année 2008

**N**ous invitons les ménages dont les revenus annuels bruts ne dépassent pas 14.057,18 euros, augmentés de 2.602,36 euros par personne à charge, à condition que celle-ci ne dispose pas d'un revenu annuel brut, pension, rente, allocation ou indemnité, supérieur à 743,75 euros à se présenter au service des taxes jusqu'au 15 juillet 2008 au plus tard pour demander la réduction.

Jours et heures d'ouverture :  
du lundi au jeudi, de 8H30 à 11H30  
et de 13H30 à 16H, (excepté le mardi matin)

Il est nécessaire de se munir d'une copie de la feuille de calcul d'impôts - Exercice 2008 - Revenus de l'année 2007 ou la ou les fiche(s) 281.xx délivrée(s) par l'organisme de paiement.

Les preuves doivent être fournies pour tous les membres du ménage qui perçoivent un revenu.

Nous vous signalons que cette demande est à renouveler chaque année et vous rappelons que l'utilisation du sac I.D.E.A. reste obligatoire.

## Cession d'Ideatel

Nous vous informons qu'en date du 28 décembre 2007, l'intercommunale IDEA a cédé, à l'instar de 7 autres intercommunales, son réseau de distribution à la société NEWICO, commercialisée sous l'enseigne "VOO".

COORDONNÉES DE NEWICO : RUE FIVÉ, 150 - 4100 SERAING - <http://www.voo.be>

## SVP facteur !

**D**epuis de nombreuses années, vous avez la possibilité d'effectuer un certain nombre d'opérations postales à domicile par l'intermédiaire de votre facteur. Il vous suffit pour cela d'apposer une affiche "SVP facteur" sur votre fenêtre, et le facteur sonnera chez vous pendant sa tournée.

La Poste vient de créer une nouvelle affiche et en a profité pour détailler les services postaux qui peuvent faire l'objet de cette demande.

Il s'agit de :

- l'achat de timbres-poste en petites quantités (max. 10 pièces),
- la remise d'envois et de cécogrammes (pli ou paquet envoyé par un mal voyant) normalisés nationaux et internationaux ordinaires,
- la remise de bulletins de versement pour un montant maximal de 300 euros par versement pour lequel une communication structurée est utilisée.

Si vous vivez en appartement, vous pouvez utiliser un autocollant "SVP facteur" détachable plutôt que l'affiche. Vous pourrez ainsi le coller sur votre boîte aux lettres afin de signaler au facteur que vous l'attendez.

Si vous souhaitez profiter de ce service, veuillez prendre contact avec votre administration communale (064/43.17.17). Nous mettons cette affiche ou ces autocollants gratuitement à votre disposition, et nous espérons ainsi pouvoir vous rendre service.

Infos : [www.laposte.be](http://www.laposte.be)

## Oxfam Trailwalker

L'ALLIANCE PARFAITE ENTRE L'ÉVÉNEMENT SPORTIF ET LA RÉCOLTE DE FONDS

**O**xfam Trailwalker est un défi unique en son genre qui a pour objectif de contribuer à lutter contre la pauvreté et l'injustice dans le monde. Des équipes de quatre personnes devront parcourir - ensemble et à pied - une distance de 100 km en 30 heures maximum. Sponsorisées par leurs amis, leur famille ou leur entreprise, ces équipes reverseront l'argent récolté au profit des projets d'Oxfam-Solidarité dans le Sud.

C'est Hong-Kong qui a ouvert la marche il y a 25 ans en organisant le tout premier Trailwalker. Depuis, l'Australie, la Grande-Bretagne, la Nouvelle-Zélande et le Japon ont lancé leurs propres éditions, couronnées de succès chaque année !

La Belgique est aujourd'hui le sixième pays à organiser cet événement. Ce défi en équipe se déroulera pour la première fois en Belgique **les 30 et 31 août 2008 dans les Hautes Fagnes**. Le départ et l'arrivée sont prévus à Eupen.

SI VOUS DÉSIREZ RELEVER LE DÉFI, APPELEZ LE 0472/04.92.11 !

INFOS :

[http://www.oxfamtrailwalker.be/doc/Dossier\\_de\\_Presse\\_FR.pdf](http://www.oxfamtrailwalker.be/doc/Dossier_de_Presse_FR.pdf)

**Samedi 24 Mai 2008**  
**MORLANWELZ** à 19h00 h.  
salle de l'école  
Place Roosevelt

Apéritif Menu  
Lasagne  
Tiramisu+Café

Tarif: Adultes 12 €  
- 12 ans: 7 €

Reservations:  
Daniel Boutry 064/460299  
[daniel.boutry@skynet.be](mailto:daniel.boutry@skynet.be)  
Patricia Fromont 064/444941  
0498762656  
[luc.staquet@skynet.be](mailto:luc.staquet@skynet.be)

La Société des Paysans vous invite à son 3<sup>ème</sup> Souper

La société précarnavalesque



APÉRITIF OFFERT  
BUFFET FROID DE CRUDITÉS  
À VOLONTÉ  
10 euros pour les adultes  
5 euros pour les enfants de moins de 10 ans  
TOMBOLA GRATUITE  
AMBIANCE MUSICALE ASSURÉE !

organise son **1<sup>ER</sup> GRAND SOUPER BARBECUE DANSANT**  
Au "Chez Nous", Place de Carnières  
**LE SAMEDI 14 JUIN 2008 DÈS 18H00**

Paiement à la réservation (pour le 10 juin au plus tard) au 0495/61.99.71.

## Comment économiser au mieux l'énergie ?

**E**lectricité, gaz, carburant... Voilà des énergies dont on ne pourrait plus se passer. Elles nous apportent du confort, des facilités, mais à quel prix ?

Eh oui ! Le prix de l'énergie se fait de plus en plus important dans le budget, ce qui nous conduit inévitablement à devoir modifier nos façons d'être, nos façons de faire.

Bien sûr, il y a des habitudes faciles à appliquer (éteindre les lumières, couper le contact de la voiture...), mais d'autres demandent de gros investissements financiers. C'est pourquoi la Région wallonne a créé **les guichets de l'énergie**. Il s'agit d'un service qui vous conseillera et vous aidera à trouver des solutions à vos problèmes énergétiques à court, moyen et long terme.

Pour faciliter vos recherches et réflexions, vous trouverez ci-après la liste des primes que la Région wallonne octroie aux citoyens que nous sommes. De cette manière, vous pourrez opter pour l'une ou plusieurs des formules proposées :

- isolation du toit, des murs, des planchers ;
- remplacement de simple vitrage par du double vitrage haut rendement ;
- isolation d'une maison unifamiliale ;
- maison passive ;

## Le printemps est là !

**PRÉPARONS NOTRE NETTOYAGE POUR UNE MEILLEURE QUALITÉ DE VIE**

**I**l y a peu de temps, nos services ont effectué un curage des avaloirs dans toute l'entité. Nous vous rappelons l'article 131 du règlement communal de police : Article 131 - Déversement dans les rigoles et bouches d'égout :

Il est interdit de repousser les boues, le sable ou les ordures se trouvant devant ou près de l'habitation sur la rue, dans la rigole ou dans les bouches d'égout. Il est également interdit d'introduire dans les égouts, par les bouches d'égout ou de toute autre manière, des produits ou des objets qui peuvent provoquer une obstruction ou qui peuvent nuire à la santé publique ou à l'environnement, tels que des graisses et des dérivés du pétrole.

Tout en comptant sur votre compréhension, nous vous demandons de respecter ledit règlement. Pour tout renseignement, nous vous invitons à contacter le service Cadre de Vie au 064/43.17.57.

Nous comptons sur votre civisme et votre collaboration dans l'amélioration du cadre et de la qualité de notre environnement.



Le service Cadre de vie,  
Josée Incannela,  
Echevine

- installation d'un système de ventilation avec récupération de chaleur, d'une chaudière gaz à condensation ou basse température, d'un chauffe-bain ou générateur d'eau chaude à condensation, d'un aérotherme, d'un générateur d'air chaud à condensation ou d'un appareil rayonnant, d'une pompe à chaleur (ECS), d'une pompe à chaleur (chauffage), d'une pompe à chaleur combinée (chauffage-ECS) ou d'une chaudière biomasse automatique ;
- travaux de régulation ;
- audit énergétique ou audit par thermographie ;
- installation d'une micro cogénération de qualité ou d'une cogénération de qualité ;
- Installation de panneaux solaires photovoltaïques.

**L'ÉCHEVINAT DE L'ENVIRONNEMENT ORGANISERA LE MARDI 10 JUIN 2008, DÈS 10 HEURES, A L'HÔTEL COMMUNAL, UNE JOURNÉE AXÉE SUR LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE ET LA DÉFENSE DE L'ENVIRONNEMENT.**

**A 18 HEURES, MONSIEUR DE BUSSCHER NOUS PRÉSENTERA UN MONTAGE AUDIOVISUEL ET RÉPONDRA AUX QUESTIONS QUE VOUS VOUS POSEZ.**

Cette initiative permettra à la population d'interroger des professionnels travaillant dans l'ensemble des énergies. Vous pourrez ainsi prendre connaissance des dernières nouveautés, de leurs prix et des primes que peut vous offrir la Région wallonne.

Josée Incannela,  
Echevine de l'Environnement



## CALENDRIER DES COLLECTES

### Ordures ménagères

LES 24 ET 30 AVRIL

LES 8, 16, 22 ET 29 MAI

LES 5, 12, 19 ET 26 JUIN

### PMC et cartons

LE 30 AVRIL

LES 14 ET 28 MAI

LES 11 ET 25 JUIN

LES DATES EN MAGENTA SIGNALENT QUE LA COLLECTE A ÉTÉ AVANCÉE OU REPORTÉE PAR RAPPORT AU JOUR NORMAL.



## Association Parkinson

La maladie de Parkinson touche environ 30.000 personnes en Belgique. Cette affection constitue une des causes importantes de handicap fonctionnel chez les personnes âgées de plus de 50 ans. Toutefois, 10 à 15 % des personnes parkinsoniennes ont moins de 50 ans. La maladie de Parkinson se manifeste principalement par un tremblement de repos, un ralentissement des mouvements, une rigidité musculaire.

Ces troubles sont consécutifs à une perte des cellules nerveuses responsables de la sécrétion de la dopamine. Celle-ci étant un neurotransmetteur, joue un rôle essentiel dans le contrôle des mouvements.

Le traitement le plus courant de la maladie de Parkinson consiste en l'administration d'un précurseur de la dopamine, la L-dopa, accompagnée souvent des agonistes dopaminergiques. Des méthodes moins conventionnelles comme la neurostimulation sont également utilisées.

L'annonce du diagnostic, les symptômes de la maladie et son évolution constituent une épreuve difficile tant pour la personne malade que pour son entourage.

L'Association Parkinson regroupe actuellement environ 1500 membres. Ses principaux objectifs sont : Information, Entraide, Ecoute et Promotion de la recherche. Il y a un peu plus d'un an nous avons ouvert un service social. Le travailleur social peut notamment se rendre au domicile des parkinsoniens et de leur famille. Cependant, bon nombre d'entre vous désirent nous rencontrer de façon individuelle et en terrain "neutre".

C'est la raison pour laquelle nous avons mis en place, depuis le mois de septembre 2007, des permanences sociales dans les différentes communes de la région francophone, celles-ci étant un lieu d'écoute pour toute personne, patient, membre de la famille, ami/e ou soignant, à la recherche d'informations, d'écoute, de réconfort ou de guidance.

VOICI LES INFORMATIONS PRATIQUES CONCERNANT  
LES PERMANENCES DANS VOTRE RÉGION :

AU PAVILLON COMMUNAL, RUE ÉMILE VANDERVELDE 97 A 6220 FLEURUS  
ET AU FOYER CULTUREL, RUE MOTTOUTLE, 7 A 6500 BEAUMONT.

DATES : DE 9H À 12H

LES MARDIS 22 AVRIL À BEAUMONT ET 29 AVRIL À FLEURUS.

PRENEZ RENDEZ-VOUS AU 085/51.91.09 AUPRÈS DE MARCIN  
SZREDER, TRAVAILLEUR SOCIAL À L'ASSOCIATION PARKINSON.

### Astuces pratiques respectueuses de l'environnement et de la santé

Le recours aux pesticides et biocides ne s'impose pas toujours. Ce guide épingle quelques articles dans le but d'éviter leur emploi irréfléchi et de manier ces produits en toute sécurité. Il est disponible gratuitement auprès du S.P.F. "Santé publique, sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement" et peut aussi être téléchargé sur le site du S.P.F. : [www.prpb.be](http://www.prpb.be).

INFOS ET COMMANDES :

[info\\_environment@health.fgov.be](mailto:info_environment@health.fgov.be)

Fax : 02/524.95.27 - Tél.: 02/524.95.26



D'autre part l'Association Parkinson a lancé le projet "Parkinson Alternative" le 3 mars 2008. Il offre, aux personnes parkinsoniennes et à leur entourage, une alternative à la prise en charge médicale de la maladie en leur proposant une prise en charge psychologique. Celle-ci a pour objectif de les aider à surmonter les troubles psychologiques et les difficultés psychosociales engendrées par la maladie de Parkinson.

Il s'agit d'un projet "d'essai". Il concerne, dans un premier temps, les régions de Charleroi, du Centre et de Mons. Suivant son évaluation au bout de six mois de fonctionnement, il devrait aboutir à sa propagation en Région wallonne et Bruxelles francophone.

VOICI LES INFORMATIONS PRATIQUES CONCERNANT LE PROJET  
"PARKINSON ALTERNATIVE" :

PSYCHOLOGUE : MARIE-LISE GIANCOLA EST PSYCHOLOGUE DE FORMATION. ELLE A REÇU LE PRIX PARKINSON 2007 POUR SON TRAVAIL SUR "LA MALADIE DE PARKINSON AU QUOTIDIEN : ÉTUDE DE L'INFLUENCE DU RÉSEAU D'ENTRAIDE SUR LA QUALITÉ DE VIE ET SANTÉ MENTALE DES PERSONNES".

PATIENTS : LES PERSONNES ATTEINTES DE LA MALADIE DE PARKINSON ET/OU LES PROCHES DE LA PERSONNE MALADE.

CONSULTATIONS : IL S'AGIT DE CONSULTATIONS PSYCHOLOGIQUES INDIVIDUELLES ET/OU FAMILIALES DE 45 MINUTES. TROIS SÉANCES SONT PRÉVUES POUR CHAQUE CONSULTATION. LE PRIX DE LA SÉANCE S'ÉLÈVE À 10 EUROS.

LIEU : À L'HÔPITAL ANDRÉ VÉSALE À CHARLEROI OÙ UN LOCAL EST MIS À DISPOSITION. LES PERSONNES DANS L'IMPOSSIBILITÉ DE SE DÉPLACER POURRONT BÉNÉFICIER DE CE SERVICE SUR LEUR LIEU DE VIE.

PRENEZ RENDEZ-VOUS AUPRÈS DE MME GIANCOLA AU 0497/81.99.30.

Pour le Conseil consultatif du 3<sup>e</sup> Âge,  
Christian Moureau, Echevin  
Echevine de la Santé : Josée Incannella

### CROIX ROUGE DE BELGIQUE

La section locale de Morlanwelz  
recherche des bénévoles



Vous êtes motivé par le volontariat et l'aide aux plus démunis, vous avez du temps libre à partager, le désir de vous investir gratuitement, alors rejoignez-nous !

Nous recherchons un(e) secrétaire, quelques heures par semaine, et des personnes pour assumer des permanences afin de relancer une Maison Croix-Rouge sur l'entité de Morlanwelz.

Vous êtes intéressé, ou vous souhaitez des renseignements complémentaires, alors, contactez-nous :

0473/36.03.74 : Marc Bizet,  
Président de la section locale  
065/33.51.41 : Comité  
provincial du Hainaut

## "Wallonie, Week-ends Bienvenue" APPEL AUX CANDIDATS POUR ÊTRE "AMBASSADEUR"

Comme vous le savez, la commune de Morlanwelz participera cette année à l'opération "Wallonie, Week-ends Bienvenue".

Le temps de ce week-end, qui se déroulera les 8 et 9 novembre 2008, Morlanwelz sera placé sous les feux de l'actualité.

Le comité organisateur étant constitué, nous sommes à la recherche d'ambassadeurs. Nous avons donc besoin de VOUS...

### QUI SONT LES AMBASSADEURS ?

L'ambassadeur est la personne qui accueille les touristes, qui les reçoit chez elle, qui ouvre sa porte. Bref, toute personne qui, à titre privé ou public, de par sa passion, son domicile ou sa profession peut prendre part à l'essor et à l'originalité touristique de Morlanwelz. C'est la personne clé de l'opération "Wallonie, Week-ends Bienvenue".

### QUI PEUT DEVENIR AMBASSADEUR ?

- Un commerçant : bijoutier, antiquaire, pâtissier, chocolatier, glacier, vendeur de cerfs-volants...
- Un agriculteur : apiculteur, éleveur...
- Un artisan : serrurier, ébéniste, encadreur, marbrier, imprimeur...
- Un habitant, dont la maison, l'appartement, le jardin, la cage d'escalier, la collection de bibelots ou de tableaux, ou le point de vue, est remarquable.
- Un artiste - peintre, musicien, chorégraphe, cinéaste, créateur de bande dessinée...
- Une entreprise : carrosserie ancienne, cartonnerie, abattoir, studio d'enregistrement ou de publicité, vitrier, pépiniériste, la salle des coffres d'une banque
- Un service public : caserne de pompiers, charroi, salle des guichets ou des mariages de maison communale, lieux de cultes, visite d'égouts...
- Un lieu culturel : théâtre, cinéma, galerie d'art, centre culturel, cercle d'architecture ou de défense du patrimoine...
- Un lieu de loisir : parc, bois, golf, manège, hippodrome, étangs, château, salle de congrès ou d'exposition, plaine de jeux, club de vélo prêt à organiser un circuit de balade à bicyclette...
- Ou encore d'autres : panorama du haut d'un immeuble, grands projets urbanistiques, réalisation d'architecture, visite de chantier, coulisses techniques de bâtiments (salle des machines de la piscine), laboratoires, prisons, ambassades, high tech...

### A QUOI S'ENGAGE UN AMBASSADEUR ?

A offrir au public un lieu, un endroit, un point de vue, un tableau, un objet, un plat, une personnalité, un spectacle... merveilleux et surtout à travers cet engagement, à communiquer aux visiteurs une image passionnante de son village, de sa commune, de sa ville, de sa région.

N'hésitez pas à nous contacter si vous désirez :

- poser votre candidature,
- tout simplement nous proposer une personne à rencontrer, une découverte à faire, une activité à organiser, un lieu à mettre en lumière, une spécialité à vanter, etc,
- ou pour plus de précisions.

Nous vous remercions d'avance pour votre enthousiasme et pour l'intérêt que vous porterez à cette opération !

Contacts :

Echevinat du Tourisme  
Administration communale de Morlanwelz  
Rue Raoul Warocqué, 2

**Bernard Vandycke**

Tél: 064/43.17.23

E-mail : vandycke.bernard@morlanwelz.be

**Pascal Thys**

Tél : 064/43.17.29

E-mail : thys.pascal@morlanwelz.be

*Pascal Thys,  
Bureau économique*

*François Devillers,  
Echevin du Tourisme*



## Balades Nature

Nous avons le plaisir de vous faire part de la 2<sup>e</sup> partie du programme des balades nature de la saison touristique 2008 :

### BALADES ENTOMOLOGIQUES

Guide : Olivier Laus

#### SAMEDI 9 AOÛT 2008

Après-midi à la découverte des insectes de nos régions. Initiation à leur identification.

RDV À 14H AU PRIEURÉ DE MONTAIGU (RUE DE L'ENSEIGNEMENT À MORLANWELZ) – FIN VERS 18H.

PRÉVOIR UNE LOUPE.

#### JEUDI 14 AOÛT 2008

Si le temps le permet, nous pourrions découvrir le monde fascinant et coloré des papillons de nuit.

RDV À 20H À LA CLAIRIÈRE DE LA RUE DE L'OLIVE À MORLANWELZ – FIN VERS 23H59.

PRÉVOIR DES VÊTEMENTS ADAPTÉS À UNE LONGUE STATION À L'EXTÉRIEUR ET UNE LOUPE.

ATTENTION : RÉSERVATION OBLIGATOIRE AU 064/43.17.23 (B. VANDYCKE)

#### RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :

Service du tourisme : Bernard Vandycke

064/43.17.23 - bernard.vandycke@morlanwelz.be

Echevin responsable : François Devillers

## Sony-Coif

**A**rmand Herbts et sa famille font presque partie de l'histoire collective de Morlanwelz. En effet, ses grands-parents étaient tenanciers de la piscine "Miami" de 1954 à 1964. Ses parents, quant à eux, ont tenu un commerce à Carnières (parfumerie et commerce de gros pour salon de coiffure). Ce magasin va permettre à Armand de trouver sa voie. Il entame ainsi sa formation de coiffeur en 1964 et effectue pendant 4 ans et demi son stage chez "Jeanne" à Morlanwelz.

Il finira par ouvrir son propre salon "Coiffure Armand" en février 1972 qu'il tiendra jusqu'en 1982. Armand va alors se consacrer à l'enseignement. Il donnera des cours de coiffure en promotion sociale à Carnières et continuera à coiffer uniquement à domicile.

Sonja Lambelin, son épouse, tiendra, quant à elle, une agence de tiercé à Carnières de 1982 à 1990. Ayant appris le métier de coiffeuse grâce aux compétences de son mari, elle décidera de s'installer à son propre compte en avril 1995 et devient ainsi la gérante de "Sony-Coif", Sony étant le surnom que l'on donnait à Sonja quant elle était sage !! Armand continue évidemment à la seconder dans son activité.

Ils proposent leurs services aux femmes, aux hommes et aux enfants. Leurs prestations vont de la coupe au chignon (la spécialité d'Armand) en passant par les colorations. Ils fonctionnent à 95% sur rendez-vous.

Certaines personnes ont parfois quelques difficultés pour se déplacer, Armand propose alors à ses clientes d'aller les chercher. Il se rend par contre à domicile pour les hommes, le matériel et le temps nécessaire pour les coiffer étant moindres.

Ils se sont, au fil des années, constitué une clientèle fidèle et qui se connaît bien. On pourrait presque parler d'une grande famille. Plusieurs générations sont ainsi passées dans le salon de Sonja et Armand.

Avec cette clientèle fidèle, la concurrence n'existe pas vraiment. Bien au contraire, plusieurs anciens étudiants d'Armand se sont installés à Morlanwelz ou dans les environs et font parfois appel à lui pour un dépannage ou pour quelques conseils.

Malheureusement, aucun de leurs 3 enfants ne s'est destiné à la coiffure et ils n'ont donc pas de repreneurs lorsqu'ils quitteront le métier.

Mais nous n'en sommes pas encore là, Sonja et Armand comptent encore s'occuper de leurs clients dans la bonne humeur et avec beaucoup d'humour pour au moins les 5 prochaines années !

Bonne continuation !

SALON DE COIFFURE "SONY-COIF"  
 SONJA LAMBELIN ET ARMAND HERBTS  
 PLACE G. DECAMPS, 3 - 7141 CARNIÈRES  
 TÉL : 064/44.40.88 - SUR RENDEZ-VOUS  
 OUVERT : JEUDI, VENDREDI ET SAMEDI  
 DE 8H30 A 12H30 ET DE 13H30 A 18H30



## Truffe et coussinets

**S**uite à la faillite de la société dans laquelle elle travaillait, Angelina Delrio, animée par sa passion des animaux et son désir de s'installer à son compte, décide de suivre une formation en toilettage dans une école privée.

C'est en janvier 2004 qu'elle ouvrira les portes de son salon de toilettage "Truffe et Coussinets". Elle créera spécialement à cet effet une annexe sur le côté de sa maison à Mont-Sainte-Aldegonde.

Lors de sa formation, Angelina a pu se constituer une clientèle de base. En effet, le besoin de disposer de modèles pour ses cours lui a permis de se faire connaître auprès de nombreux "maîtres". Le bouche à oreille a fait le reste. Elle a maintenant une clientèle régulière qui vient de la région mais également de Mons et de Charleroi.

Angelina s'occupe aussi bien des chats que des chiens, petits et grands, même si la majorité des animaux qu'elle reçoit dans son salon sont plutôt de petits chiens comme les yorkshires, les bichons, les shih-tzu, etc. Mais toutes les races peuvent bien évidemment profiter d'un bon toilettage.

Différentes prestations sont proposées : tonte, coupe ciseaux, trimming. Dans celles-ci sont incluses le bain, coupe des ongles et soins des oreilles.

Tous les services offerts s'effectuent au salon de toilettage et sur rendez-vous. Les animaux sont effectivement toujours plus difficiles chez eux et il est beaucoup plus pratique d'avoir tout le matériel à disposition sur place (baignoire, séchoir...).

Pour les heureux possesseurs d'un animal qui souhaiteraient effectuer un toilettage, le conseil qu'Angelina peut donner est de commencer dès le plus jeune âge. En effet, cela permettra à l'animal de s'habituer très vite aux manipulations, aux bains, au séchoir, et lui procurera un bien-être total. De plus, en ce qui concerne les races à poils longs et pour autant que le maître effectue un entretien régulier chez lui (le brosser régulièrement), le fait de commencer très tôt permettra d'éviter la tonte.

Son amour des animaux permet ainsi à Angelina de s'épanouir pleinement dans son travail et d'offrir un service de qualité aux nombreux clients qui lui confient leurs "amis".

Nous lui souhaitons beaucoup de réussite dans son entreprise !

SALON DE TOILETTAGE "TRUFFE ET COUSSINETS"  
 ANGELINA DELRIO  
 RUE VERTE, 10 - 7141 MONT-SAINTE-ALDEGONDE  
 TÉL : 064/65.23.32  
 SUR RENDEZ-VOUS  
 FERMÉ LE LUNDI



Dans le prochain numéro, nous aurons le plaisir de visiter les 2 commerces suivants : Mie K'Do et Aux 3 Délices à Carnières.  
 Echevin responsable : François Devillers, Echevin du Développement local



La commune de Morlanwelz a décidé cette année de s'associer à l'asbl Immeubles en fête dans le cadre de l'organisation de la

### **"Fête des voisins 2008"**

Cette "fête" aura lieu le mardi 27 mai 2008.

#### **MAIS QU'EST-CE QUE LA FÊTE DES VOISINS ?**

- C'est avant tout un état d'esprit, une autre manière de vivre sa ville.

- C'est inviter ses voisins à se retrouver le temps d'une soirée autour d'un verre ou d'un buffet dans une ambiance conviviale et propice aux rencontres.

- C'est une occasion simple de créer des liens, de renforcer la proximité, de développer une forme de solidarité entre habitants et de se mobiliser contre l'isolement et l'exclusion.

- "La Fête des voisins" c'est se sentir concerné par son environnement, être attentif et ouvert aux autres, devenir acteur de son quartier.

N'hésitez pas à nous contacter :

- pour nous signaler votre participation,
- pour que nous vous procurions les affiches et accroche-portes,
- si vous désirez plus d'informations.

**Administration communale de Morlanwelz**

**Pascal THYS**

**Bureau économique**

**Tél. : 064 43 17 29**

**Courriel : [pascal.thys@morlanwelz.be](mailto:pascal.thys@morlanwelz.be)**

*Pascal Thys,  
Espace Quartiers*

*François Devillers,  
Echevin des Quartiers*

#### **OÙ INVITER SES VOISINS ?**

Devant l'immeuble, dans votre cour, dans votre allée, dans votre appartement ou maison, dans votre jardin ou sur votre trottoir.

#### **COMMENT PARTICIPER ?**

Vous pouvez vous procurer l'affiche et les accroche-portes pour vos voisins :

- Dans les 56 hypermarchés Carrefour de Belgique.
- dans les supports de "La Dernière Heure" et de la "Tribune de Bruxelles" ou en les téléchargeant sur leurs sites respectifs : [www.tribunedeb Bruxelles.be](http://www.tribunedeb Bruxelles.be) et [www.dhnet.be](http://www.dhnet.be),
- dans les communes et les villes participantes,
- en vous inscrivant dans notre espace interactif et en nous mentionnant votre commande de matériel. Dès réception de votre inscription, nous vous inviterons à venir chercher votre matériel au siège de l'asbl situé au 102, Av. E. Plasky à 1030 Bruxelles ou en les téléchargeant du site internet : [www.lafetedesvoisins.be](http://www.lafetedesvoisins.be).

Placez une affiche dans le hall de votre immeuble ou à votre fenêtre en y précisant votre nom, l'heure et le lieu de l'apéritif. Accrochez les accroche-portes aux portes de vos voisins.

N'hésitez surtout pas à vous regrouper avec d'autres voisins pour organiser ensemble cette soirée. Chacun pourra apporter sa participation (quiche, jus d'orange...).



## Extraits du règlement de police

Lors des différentes réunions de quartiers que nous avons déjà pu organiser, un certain nombre de remarques et de questions ont été régulièrement formulées à propos de sujets qui relèvent du règlement général de police. Nous allons donc rappeler ci-dessous quelques points qu'il nous semble important de savoir.

### L'EXÉCUTION DES TRAVAUX SUR LA VOIE PUBLIQUE

Article 9 : Est puni, quiconque procède à l'exécution de travaux sur la voie publique, à moins que celle-ci n'ait fait l'objet d'une autorisation écrite de l'autorité compétente. Est puni, quiconque, après avoir procédé à l'exécution de travaux sur la voie publique, ne remet pas celle-ci dans l'état où elle se trouvait avant l'exécution des travaux.

Article 10 : Lorsque la voirie est souillée du fait des travaux, l'entrepreneur et le maître de l'ouvrage sont tenus de remettre quotidiennement, en fin de journée, la voirie en bon état de propreté. En cas d'inertie de l'entrepreneur et du maître de l'ouvrage, à l'expiration des 48 heures suivant la fin des travaux, les opérations de nettoyage seront entreprises par le personnel communal, aux frais du maître de l'ouvrage sur la présentation d'un état de frais détaillé.

### OCCUPATION, DÉCHARGEMENT ET APPROVISIONNEMENT EN COMBUSTIBLE, MARCHANDISES ET MATÉRIAUX

Article 18 : Aucun chargement ou déchargement de meubles ou d'autres biens ne peut avoir lieu après 22 heures et avant 07 heures, sauf autorisation délivrée par le Bourgmestre.

Le transport, la manipulation, le chargement et le déchargement d'objets ou d'autres biens sur la voie publique doivent être effectués en veillant à ne pas obliger les piétons à quitter le trottoir, à ne pas les heurter ou les blesser et à ne pas compromettre ni la sûreté, ni la commodité de passage, ni la tranquillité publique.

En cas de chargement ou de déchargement, la personne effectuant cette opération devra balayer ou faire balayer, aussitôt après ces opérations, la partie de la voie publique où seraient restés des résidus provenant de celle-ci.

Le collège pourra prononcer la suspension administrative ou le retrait administratif de l'autorisation si son titulaire ne respecte pas les conditions qui y sont posées.

### ELAGAGE DES HAIES ET DES ARBRES, ENTRETIEN GÉNÉRAL

Article 19 : Les propriétaires, locataires ou occupants des lieux où il se trouve des haies et des arbres ou des arbustes longeant la voie publique devront tailler et élaguer les branches qui débordent leurs héritages ou propriétés.

Les arbres de haute tige devront être émondés afin d'éviter qu'ils ne fassent saillie sur la voirie à moins de 4,5M au-dessus du sol.

Les haies ne pourront avoir plus de 2 m de hauteur. Elles devront être taillées de manière à ne pas dépasser les limites de l'espace public.

Les riverains devront faire en sorte que les plantations ne diminuent pas l'intensité de l'éclairage public et ne masquent pas la signalisation routière quelle qu'en soit la hauteur.

Ils sont tenus d'obtempérer aux mesures complémentaires prescrites par le Bourgmestre ou son délégué.

### LA LUTTE CONTRE LE BRUIT

Article 46 : Il est interdit :

1. De procéder aux mises au point bruyantes de véhicules ou d'engins à moteur lorsque celles-ci sont audibles sur la voie publique.

2. De faire fonctionner de 22 heures à 07 heures, des appareils détonateurs automatiques ou non, de quelque type qu'ils soient, destinés à écarter les oiseaux des champs ensemencés. Les détonations doivent s'espacer de 2 en 2 minutes.

3. D'utiliser de 22 heures à 07 heures, ainsi que les dimanches et jours fériés, des appareils ou engins actionnés par moteur de quelque nature que ce soit, électrique, à explosion ou à combustion interne, notamment les tondeuses, dont le niveau sonore est supérieur au niveau ambiant audible sur la voie publique. Les utilisateurs d'engins agricoles ne sont pas visés par la présente disposition.

### CRIS D'ANIMAUX

Article 74 : Les propriétaires, gardiens et surveillants d'animaux dont les aboiements, hurlements, cris, chants et autres émissions vocales perturbent le repos ou la tranquillité publique doivent prendre les mesures nécessaires pour faire cesser le trouble.

### NETTOYAGE DE LA VOIE PUBLIQUE

Article 107 : Tout riverain d'une voie publique est tenu de veiller à la propreté de l'accotement, du trottoir et du filet d'eau aménagé devant la propriété qu'il occupe. Ce nettoyage comprendra notamment l'enlèvement des feuilles mortes.

Les matières ou objets résultant du nettoyage doivent être ramassés et évacués. En aucun cas, ces matières ou objets ne peuvent être abandonnés sur la voie publique ou dans les filets d'eau, ni être poussés dans les avaloirs, à l'exception des eaux usées domestiques provenant du nettoyage, ou devant la propriété d'autrui. [...]

TOUTE INFRACTION AUX ARTICLES 18, 19, 46, 74 OU 107 DU PRÉSENT RÈGLEMENT EST SUSCEPTIBLE D'UNE AMENDE ADMINISTRATIVE DE 125 EUROS MAXIMUM PORTÉE AU DOUBLE SI RÉCIDIVE, ET DE 250 EUROS MAXIMUM POUR LES ARTICLES 9 ET 10.

## Les jeux patrolympiques

**C**e samedi 3 mai 2008 aura lieu le 12<sup>e</sup> rallye touristique du Patro de Morlanwelz. Les inscriptions débuteront à 8h30 au local du Patro, rue Jean Jaurès à Morlanwelz. Nous vous prions d'arriver à l'heure car le départ est fixé à 9h précises !

En cette année bissextile, le thème de ce rallye ne pouvait être que : "Les Jeux Patrolympiques".

Le principe de ce rallye est de découvrir la région proche et/ou éloignée de Morlanwelz à l'aide d'un dossier qui vous guidera de lieu en lieu. On fera appel à tous vos sens et des épreuves patro-sportives et patro-intellectuelles vous seront proposées tout au long de la journée. Afin de pouvoir y participer efficacement et être en adéquation avec le thème, une tenue de circonstance est recommandée. La meilleure tenue sera bien entendu récompensée ! N'oubliez donc pas vos shorts, babies, maillots, bonnets de bain et tout ce que vous jugerez bon d'apporter.

Le parcours patrolympique n'étant, à ce jour, pas encore entièrement dessiné, nous vous fournirons la liste du matériel patro-indispensable en temps voulu...

## Les petits conseillers en visite

**A** l'heure où nous n'avons pas de gouvernement définitif, les conseils communaux de jeunes et de l'Action Sociale ont visité le Parlement Fédéral à Bruxelles le 23 janvier 2008.

Par la suite, dans le cadre de leur programme, ils ont visité la station d'épuration des eaux des Hayettes et le centre de tri des déchets de l'IDEA (sacs bleus) de Cuesmes.

Contact : Fabrice Francq - 064/43.17.32  
Echevin responsable : Christian Moureau

## Les 95 ans du Scoutisme à Morlanwelz - FÊTE AU SABLON LE 17 MAI

**C**haque année, la 14<sup>e</sup> organise une fête en mai... Le plus généralement, un barbecue. Mais cette année 2008 est un peu particulière puisque nous fêtons nos 95 ans !!! Aussi, nous avons décidé que la fête serait différente cette année. Elle n'aura pas lieu au local et il n'y aura pas de barbecue.

### QUEL SERA LE PROGRAMME ?

#### VENDREDI 16 MAI DÈS 20 H :

Inauguration de l'exposition "95 ans de Scoutisme à Morlanwelz".

#### SAMEDI 17 MAI :

- Dès 11h, possibilité de visiter l'exposition et de prendre l'apéritif en notre compagnie.
- A 17h, accueil de la Colonie et de la Meute.
- A 17h30, projection d'un film d'animation (séance ouverte à toutes et tous).
- Dès 19h, apéritif offert pour les participants au repas.
- Dès 20h, ouverture du buffet.

DE PLUS, PLUSIEURS ANIMATIONS VOUS SERONT PROPOSÉES DURANT LA SOIRÉE :

- L'exposition "95 ans de Scoutisme à Morlanwelz" :

Un endroit convivial où vous pourrez vous restaurer est prévu sur l'heure de midi. Afin de ne pas manquer de saucisses et brochettes, veuillez réserver, si possible, auprès d'un organisateur avant le 1<sup>er</sup> mai.

Les pains seront vendus au prix de 3 euros. Un verre de l'amitié vous sera offert... Pour les déshydratés et les imprévoyants, des boissons seront en vente sur place.

Le retour se fera vers 18h30 au local de départ et, comme chaque année, sera suivi d'un souper lasagne et de la remise des prix.

La participation au rallye sera de 8 euros par personne. Ceci permet d'offrir aux vainqueurs un price-money de 200 euros !

L'équipe (patr)organisatrice :

Roland (0478/65.01.17) – David (0497/57.57.79) –  
Aurore (0476/59.19.55) – Sébastien (0497/36.87.92)  
– Anne-Sophie (0495/48.35/83)

PATRO MIXTE St-LOUIS DE MORLANWELZ  
Rue Jean Jaurès, 21 - 7140 MORLANWELZ  
patromorlanwelz@hotmail.com



PHOTO : GÉRY KUMPS

photos, archives, bornes interactives, maquettes, témoignages... accessible durant toute la soirée.

- Le bar : ouvert en permanence avec bières, eaux, vin, café.

- Les "3 ans" : un diaporama retraçant les trois dernières années en photos et présentant le grand camp 2008 à Heure-en-Famenne.

- Les mini-sketches : regarder, participer à des saynètes sans prétention.

- Le karaoké : de grands classiques de la chanson revisités par tout un chacun.

Toutes les animations seront bien entendu gratuites. Le repas sera au prix de 12,50 euros (réservation obligatoire via notre site ou par téléphone au 064/44.26.68) pour un apéritif, le buffet et un morceau de tarte avec une tasse de café. Les boissons ne sont pas comprises.

Les bénéfices de cette fête permettront de réduire le prix de notre camp d'été proposé aux enfants de 5 à 17 ans. Il se déroulera du 2 au 12 juillet à Heure-en-Famenne.

Merci d'en parler autour de vous...

Pour la 14<sup>e</sup>, ce sera un grand moment !

L'équipe d'Unité

Pour tout renseignement : Fabrice Huin (064/44.26.68)

*Tous ensemble à l'école communale !*

## **"Ca bouge" à l'école communale de Mont-Sainte-Aldegonde !**

**D**epuis début septembre, telles des abeilles dans une ruche, les élèves, les parents et l'équipe éducative s'activent au sein de l'école communale de Mont-Sainte-Aldegonde.

Voici un bref aperçu des activités développées depuis la rentrée de septembre :

- la participation au Conseil des enfants et au Conseil de l'action sociale des Jeunes,
- l'initiation à la pratique du rugby,
- une animation sur la surdit , afin de mieux comprendre les difficult s rencontr es par notre  l ve malentendante,
- le repas spaghetti organis  apr s la sortie d'Halloween,
- la participation, en compagnie des  coles de l'entit , au cross de Leval-Trahegnies,
- un atelier " change" en pr sence de Monsieur Schaufler sur les droits de l'Homme et Amnesty International,
- le spectacle "Tintimbre"   l' cole,
- l'op ration proprement dite avec l'aide des ouvriers communaux,
- le reportage sur Saint-Jacques de Compostelle,
- la grande f te organis e par l'Association "Les mains pour le dire" avec la venue d'un magicien,
- le march  de No l,
- les cadeaux de Saint-Nicolas et de P re No l,



- le march  de Printemps,
  - la confection de costumes pour le carnaval...
- Ainsi, en tant qu' cole du village de Mont-Sainte-Aldegonde, nous sommes fiers de participer au folklore de celui-ci. Ce n'est pas fini ! Plusieurs autres projets sont d j   pr paration dans nos classes ! Rechercher les livres ad quats, proposer un choix, le d fendre, comprendre les explications donn es, r aliser en suivant les consignes, r ajuster si n cessaire... Que de comp tences exerc es !

Mais   l' cole communale de Mont-Sainte-Aldegonde, nous regardons toujours plus loin !

L'ann e scolaire prochaine, les  l ves de maternelle intensifieront leurs visites   la Biblioth que principale de Morlanwelz.

"Aimer lire d s la maternelle" pourrait  tre notre devise. Comme le dit Michelle Waelput : le but de l' cole maternelle n'est-il pas d'amener chaque enfant   vouloir lire,   aimer lire... avant/afin de savoir lire ?

L'entr e dans le monde de l' crit prendra tout son sens avec la mise en place d'une correspondance  pistolaire. Beau programme en perspective pour la rentr e 2008 !



## **Un voyage tout en couleur au pays des indiens**

**E**n f vrier dernier,   l' cole communale de la Place Roosevelt, les  l ves de 2 et 3<sup>e</sup> maternelles de Madame Jo lle ont r alis  un projet pour lequel la motivation et la joie de vivre  taient au rendez-vous.

En effet, durant 4 semaines, la tribu des grands Manitous a consciencieusement  tudi  le mode de vie de ses anc tres, en passant par diff rents contes indiens et divers livres de documentation qui ont pouss  l'envie des enfants   r aliser des ateliers typiques tels que la poterie, la confection d'accessoires indiens, l'apprentissage du vocabulaire ad quat, du langage des signes et de codes indiens...

Afin de partager leurs apprentissages, ils ont ensuite invit  leurs parents et Madame la Directrice pour leur faire part de leurs prouesses.

C'est autour d'un feu de camp, en fumant le calumet de la paix, qu'ils se sont pr sent s sous leur nom d'indien. La d monstration de danses et d' preuves sportives indiennes avec la collaboration de Madame Val rie (ma tre de psychomotricit ) a tout de suite anim  ce bel apr s-midi qui s'est achev  autour d'un bol de potage...   l'indienne naturellement.

ugh !

## **Les  l ves soutiennent l'Action Damien**

**C**omme chaque ann e au mois de janvier, les  l ves des cours de morale la que et de religion catholique sont rassembl s   l'occasion de l'op ration men e par Action Damien.

Cette ann e, le pays mis   l'honneur  tait le Rwanda. Nous avons donc fait appel   madame Constant, animatrice b n vole, afin d'informer les enfants sur les conditions de vie des Rwandais et les d g ts occasionn s par la l pre et la tuberculose.

Elle leur a  galement parl  des moyens mis en oeuvre par Action Damien pour soigner et am liorer le quotidien des malades.

Forts de cette animation int ressante, les  l ves ont  mis le d sir d'apporter leur pierre   l' difice en vendant des bics. Ils ont ainsi r colt  plus de cinq cents euros.

*Aurore Deval  
D borah Paulet*



## La parole aux partis

## LE LOGEMENT

**E**voquer la politique du logement fait immédiatement penser aux sociétés d'habitations sociales qui concrétisent sur le terrain le droit à un logement décent pour tous.

Entre 1995 et 2006, alors que notre Mouvement présidait à sa destinée, la Société "Le Foyer Familial" a été gérée avec impartialité, honnêteté et efficacité : les rénovations lourdes se sont multipliées et de nombreux dossiers ont été constitués, défendus et obtenus dans le cadre du Programme Exceptionnel d'Investissements.

Maintenant dissoute dans "l'Immobilière Sociale entre Sambre et Haine", il reste à espérer que les dirigeants majoritairement binchois -qui n'avaient déposé aucun dossier dans ce cadre pour leur propre société- ouvrent tous les chantiers prévus à la Cité des Epines, à la Cité Bougard, au Domaine du Beauregard et à la Résidence Louise.

Nous y veillerons, mais, hélas, nous n'y détenons plus les rênes du pouvoir.

Mais à côté du logement social, une politique plus "économique" de l'habitat ne peut être négligée : c'est ainsi que l'accès à la propriété constitue, pour nous, une priorité et il est déjà possible de prendre des mesures, en sa faveur, au niveau communal.

Par ailleurs, nous prônons également la création de logements moyens qui nous permettraient de nous enrichir tous de l'apport, dans les caisses communales, des impôts et taxes payés par une population nouvellement plus aisée.

Mais, bien sûr, pour attirer celle-ci, il faut garantir, sur le territoire de l'entité, la sécurité des personnes et des biens, appliquer une fiscalité raisonnable, promouvoir la propreté et un environnement sain, offrir des services communaux de qualité et, plus largement, favoriser toute forme de convivialité tout en instaurant une politique dynamique en matière d'aménagement du territoire, d'urbanisme, de réhabilitation de quartiers et de lutte contre les garnis insalubres !

*Le groupe MR : Michel Huin, Geneviève Dupont, Bernard Bodeux, Carine Matysiak, Frédéric Staquet*

## FAIBLESSES DE LA POLITIQUE COMMUNALE DU LOGEMENT

**E**n septembre 2007, le Conseil communal a ratifié le programme d'actions en matière de logement présenté par la majorité pour cette mandature. L'occasion de constater la difficulté de faire aboutir les projets, puisque nombre de ceux-ci étaient déjà présents dans le plan communal du logement voté en... 2001 (comme celui de la rénovation du bâtiment de la Croix-Rouge, qui offre toujours son aspect délabré à l'entrée de Morlanwelz).

D'autres faiblesses majeures apparaissent à la lecture du programme d'actions :

- l'absence de projets visant à la création de logements adaptés pour les personnes âgées ou les personnes à mobilité réduite, leur permettant de vivre de façon autonome le plus longtemps possible ;

- l'absence de volonté de garantir la mixité sociale dans le choix des projets (on aurait ainsi pu négocier un pourcentage de logements bon marché dans le projet de revitalisation urbaine qui prévoit la création de 95 logements sur le site de Beaume et Marpent) ;

- l'absence de toute mention aux économies d'énergie ou aux énergies renouvelables dans les projets de rénovation ou de construction malgré les contextes de réchauffement climatique et de baisse du pouvoir d'achat ;

- l'absence de projets menés en partenariat public-privé alors qu'il s'agit là d'une piste importante du développement de la politique de création de logement prônée actuellement par la Région wallonne...

Arrêtons-nous encore sur l'isolation des habitations, souvent insuffisante dans notre parc immobilier plutôt vétuste. Un pouvoir communal soucieux du développement durable devrait susciter la création sur son territoire d'une entreprise de formation par le travail qui s'attaquerait à réduire les déperditions d'énergie dans les logements des personnes à faibles revenus (comme le fait par exemple l'entreprise Quelque Chose à Faire auprès de ménages carolos précarisés).

Les programmes communaux du logement 2001-2003 et 2004-2006 n'ont fait l'objet d'aucune évaluation, faute de résultats probants sans doute. Puisse le programme actuel, malgré ses faiblesses, faire aboutir les projets envisagés.

*José Montero  
Conseiller communal - ECOLO*

## La parole aux partis

### UN LOGEMENT DÉCENT POUR TOUS

**J**e suis en colère. Nous vivons dans une société parmi les plus riches du monde et malgré une forte taxation de nos revenus, une partie de la population a faim et vit dans la précarité.

Il faut immédiatement diminuer l'imposition des faibles et moyens revenus.

J'espère que dans un prochain article j'aurai l'occasion de parler de la pauvreté.

L'accès à la propriété est de plus en plus aléatoire. Les loyers deviennent beaucoup trop chers et le prix des maisons devient prohibitif. Il faut trouver des solutions pour qu'un maximum de nos concitoyens puisse devenir propriétaire.

Il est bien évident que les propriétaires doivent avoir une juste rétribution de leur investissement. En effet, les revenus locatifs sont souvent des revenus complémentaires pour nos pensionnés qui ont très souvent des pensions modestes.

Dans les habitations sociales, beaucoup trop de logements sont, soit sous-occupés soit suroccupés. Beaucoup trop de nos logements sont vétustes, mal adaptés aux exigences de la vie moderne et doivent être rénovés.

Un autre phénomène apparaît : les personnes âgées doivent quelquefois quitter leur logement car il n'est plus adapté. Nous devons trouver une solution à ce problème parce qu'il serait moins onéreux pour la société que nos aînés puissent rester dans leur logement plutôt que d'aller dans des homes, ce qui coûte très cher à la collectivité.

Les autorités de notre pays ont encore beaucoup de travail afin de permettre l'accès au logement soit par des loyers décents, soit par un accès plus facile à la propriété.

*Jean-Marie Hoff,  
Conseiller communal - CDH  
Président de la Commission communale du 3<sup>e</sup> et du  
4<sup>e</sup> âge, de la jeunesse et des sports.*

### UN LOGEMENT DIGNE : UN DROIT POUR TOUT HABITANT

Pouvoir vivre et élever ses enfants dans un logement digne est le souhait de tout un chacun.

Malheureusement cela devient un rêve qui tourne au cauchemar et ce, par la faute de certains individus peu scrupuleux qui profitent de la détresse des plus démunis en leur donnant en location des logements indignes de porter ce nom.

Il y a actuellement : 7172 logements sur notre entité ; 5151 sont occupés par leurs propriétaires ; 9,38 % sont des logements sociaux.

Comme vous pouvez le constater, la Commune arrive quasiment aux 10% imposés par la R.W. ; cette norme est d'ailleurs un des critères retenus pour le calcul du nouveau montant alloué à Morlanwelz par le Fonds des Communes.

Grâce à la politique mise en place, il y a une diminution de 30 % de logements inoccupés. En effet, sur les 304 inoccupés au 01 janvier 2007, il n'en reste que 122 au 1<sup>er</sup> janvier 2008.

Autre signe d'amélioration des conditions de vie : sur 73 dossiers d'insalubrité et d'inhabitabilité en 2007, il reste 55 dossiers en cours de traitement.

Cette diminution sensible montre la dynamique mise en place pour donner la chance à tous d'occuper un logement décent.

Pour y parvenir, la R.W. met à la disposition des Communes différents outils ou relais tels que l' AIS (Agence Immobilière Sociale).

Grâce à celle-ci, les propriétaires peuvent obtenir un prêt à 0% d'intérêt afin d'effectuer différents travaux, la mise en location sans tracas et la certitude de percevoir un loyer chaque mois, ainsi qu'une exonération totale du précompte immobilier du ou des logements mis en location.

#### LE LOGEMENT EN MUTATION

En 2007, la R.W. nous octroyait un subside de 240.000 euros via le Fonds du Logement afin de transformer l'ancien bâtiment de la Croix-Rouge en 2 appartements et ce, sans débours de notre Commune.

Une fois ces travaux terminés, ceux-ci seront mis en location via l' AIS ; cette réalisation sera la première dans son genre à être finalisée en collaboration avec l' AIS.

Le premier étage de l'actuelle Maison de l'Emploi sera lui aussi réhabilité grâce à un autre subside de + 65.000 euros.

Une autre préoccupation : l'entretien et la rénovation du patrimoine et notamment des habitations sociales.

En effet, à côté des projets de nouvelles constructions prévus dans notre programme communal du logement, il faut penser aux logements existants.

Pour cela, la réactualisation du P.E.I. (Plan Exceptionnel d'Investissements) a été obtenue.

Grâce à celui-ci, différents travaux de rénovation ont ou vont débiter :

8 appartements à la rue Saint-Arthur, 12 à la rue de la Fraternité (Cité des Epines à Morlanwelz) et 36 à la Cité Bougard (Carnières).

Un partenariat avec l'ISSH est prévu pour la transformation d'un bâtiment de la rue de la Résistance en +/- 10 logements moyens. Autre projet en tripartie entre l'Echevinat du Logement, l'ISSH et l'Echevinat de la Jeunesse et des Sports : la construction d'un espace multisports à la Cité Bougard.

Comme vous pouvez le constater, ce n'est qu'un début dans la lutte pour faire de notre commune un lieu où il fera bon vivre.

*Nebih Alev, au nom du groupe PS du Conseil communal.*

NDLR : L'avis de l'ARC sur le thème du logement ne nous est pas parvenu.

LE THÈME PROPOSÉ POUR LE PROCHAIN DÉBAT SERA : **LA MOBILITÉ**  
POUR LE BON FONCTIONNEMENT DU SERVICE DE PRÉPRESSE, IL EST IMPORTANT DE RESPECTER LES CONSIGNES CI-CONTRE  
AINSI QUE LA DATE DE REMISE DES ARTICLES : **LE 13 MAI 2008.**  
**N'oubliez pas que vous aussi, citoyens, vous pouvez nous communiquer vos textes.**

## Félicitations aux médaillés de nos 3 carnivals !

### A MONT-SAINTE-ALDEGONDE :

- 1- Sabine Martin, 15 ans - *Les Paysans.*
- 2- Elodie Dusevoir, 15 ans - *Les Paysans.*
- 3- Annette Delmotte, 25 ans - *Les Paysans.*
- 4- Guy Dutienne, 40 ans - *Les Paysans.*
- 5- Christian Dutienne, 50 ans - *Les Paysans.*
- 6- Danielle Noël, 15 ans - *Les Règuènères.*
- 7- Mayron Fromont, 15 ans - *Les Amis réunis.*
- 8- Cédric Beaumet, 25 ans - *Les Amis réunis.*
- 9- Julien Dassonville, 15 ans - *Tambour.*

### A MORLANWELZ :

- 10- Xavier Bureau, 15 ans - *Les Gais Lurons.*
- 11- Hugues Thurion, 15 ans - *Les Gais Lurons.*
- 12- Eric Cereghetti, 25 ans - *Les Récalcitrants.*
- 13- Jean-Pierre Naessens, 40 ans - *Les Récalcitrants.*
- 14- Arnaud Larsille, 25 ans - *Les Règuènères.*
- 15- Eric Verhofstadt, 25 ans - *Les Incas.*
- 16- Rudy Duvivier, 25 ans - *Musique.*
- 17- Jonathan Rasia, 15 ans - *La Victoire.*
- 18- Thierry Rubens, 15 ans - *La Victoire.*

### A CARNIÈRES :

- 19- Anne Staquet, 15 ans - *Les Rascourcis.*
- 20- Michel Leduc, 15 ans - *Les Gilles Malfroid.*
- 21- Léon Dubois, 15 ans - *Les Gilles Malfroid.*
- 22- Eric Cordier, 25 ans - *Les Gilles Malfroid.*
- 23- Lionel Biaumet, 15 ans - *Musique.*
- 24- Pol Depasse, 25 ans - *Musique.*
- 25- Denis Van Mulders, 15 ans - *Les Gilles du Centre.*
- 26- Emmanuel Huberlant, 15 ans - *Les Gilles du Centre.*
- 27- Hervé Foncoux, 15 ans - *Les Gilles de la Place Verte.*
- 28- Christophe Lesceux, 15 ans - *Les Rascourcis.*
- 29- Jean-Claude Marcelle, 15 ans - *Musique.*
- 30- Jason Goosens, 15 ans - *Musique.*
- 31- Michel Fauche, 25 ans - *Musique.*
- 32- Jean-Marc Stilman, 25 ans - *Musique.*
- 33- Rudy Romain, 25 ans - *Musique.*
- 34- Léo Treddenti, 25 ans, *Musique.*

## Le retour du roi gille

Très tôt dans le calendrier et ce juste après les fêtes de fin d'année, les festivités carnavalesques étaient déjà de retour avec en premier celui de Mont-Sainte-Aldegonde. Malgré une météo mitigée, l'ambiance était bien au rendez-vous avec l'amusement et l'esprit festif que l'on connaît aux habitants de notre beau village et ce pour terminer par un magnifique feu d'artifice.

Avant d'arriver au jour du feu, divers incidents se sont produits dans les communes voisines ainsi que chez nous lors d'une répétition en batterie. Conscient de ce que la gravité des faits pouvait apporter, plusieurs réunions ont eu lieu avec les différents responsables de sociétés folkloriques ainsi qu'avec les responsables des services de sécurité (police, pompiers, Croix-Rouge, aps...) et ce afin de pouvoir répondre aux inquiétudes bien compréhensibles des habitants ainsi que celles des participants à ces festivités.

Force est de constater que les mesures que nous avons prises ont été efficaces, car nous n'avons eu aucun fait grave à déplorer lors des différents carnivals. Le collège et moi-même tenons à remercier les présidents et comités des différentes sociétés carnavalesques de notre entité pour le sérieux qu'ils ont déployé afin de faire respecter les consignes de sécurité, également et surtout à remercier les services de police, des travaux, les A.P.S. ainsi que ceux de la Croix-Rouge qui sans eux nous n'aurions pas pu déambuler dans nos rues et ce jusque très tard dans la nuit.

En ce qui concerne le feu, proprement dit, le soleil était au rendez-vous et grâce à sa présence, une marée de monde était déjà présente tôt le matin dans les rues pour le ramassage, le rondu du matin fut aussi l'occasion de voir toute cette foule réunie autour de la place baptisée ce jour "Place du Feureu". Et que dire du grand cortège du dimanche qui était accompagné par une marée humaine tout au long du parcours.

Le lundi jour faste puisque ce fut une journée féérique avec encore plus de monde pour assister au cortège aux flambeaux, un rondu sur la place Albert 1<sup>er</sup>, un feu superbe dans sa confection comme au bon vieux temps et le tout pour terminer par un feu d'artifice mémorable ou tout un chacun a pu apprécier l'effort fourni afin de faire de ce jour un moment de fête et de joie.

Je tiens à remercier la société "International Marketing" pour son soutien à l'occasion des fabuleux feux d'artifice de notre entité.

Malheureusement, pour notre dernier carnaval, la météo nous joua un mauvais tour, entre pluie et grêlons le tout mélangé à une tempête et après une réunion avec les présidents nous avons pris la décision de faire annuler le brûlage des bosses du lundi soir mais heureusement nous avons pu voir le superbe feu d'artifice.

Hélas, pour le mardi ce fut une répétition de tempête où là aussi pour raison de sécurité nous avons dû annuler le brûlage des bosses ainsi que le feu d'artifice.

Je m'en voudrais de ne pas remercier toutes les sociétés carnavalesques pour le courage qu'elles ont montré lors de ces trois jours.

Vive le carnaval et à l'année prochaine !

Retrouvez les photos de toutes les festivités carnavalesques sur [www.morlanwelz.be](http://www.morlanwelz.be) !

Nebih Alev,  
Echevin des Fêtes



## Mariemont (évoation)

*Toi qui vis défiler tant de gloires passées,  
Et logeas en tes murs des têtes couronnées,  
Tu n'es plus que l'écho, d'un passé fastueux,  
Dont l'antique forêt, perçut les sons joyeux.*

*Ici que de jouteurs, au triste jeu des armes,  
Se sont entretués, pour l'amour d'une dame,  
Que de nobles chasseurs sillonnèrent tes bois,  
Courant le sanglier, ou le cerf aux abois.*

*A l'abri dans ton parc, plusieurs fois séculaire,  
Superbe et riche écrin, merveilleux reliquaire,  
Des restes d'un palais, qu'une reine illustra,  
Responsable pourtant, du fait qu'on l'incendia.*

*Au cours des sombres nuits, ses ruines sont hantées,  
Par les spectres de ceux dont l'âme fut sauvée,  
De leurs sombres cachots, le chœur des suppliciés,  
Lance son anathème, à ses bourreaux princiers.*

*Tout est si fugitif en ce monde où nous sommes,  
Que sitôt disparus, l'oubli nous environne,  
Princes, Reine, Archiducs, se sont évanouis,  
Dans l'ombre du passé, qui les ensevelit.*

*Vieux prestiges croulants, de ce palais superbe,  
Que le lierre recouvre et les mauvaises herbes,  
Derniers témoins debout, des fastes de ces preux,  
Vous êtes par le temps, condamnés peu à peu.*

Henri Duval



## A la rencontre du Musée A-L Martin

L'objectif principal du musée est, bien entendu, l'exploitation de ses richesses qui y sont regroupées : les œuvres d'un peintre de la vie populaire qui a su rendre, avec un réalisme saisissant, portraits et scènes de la vie quotidienne ; mais aussi la promotion de créateurs locaux, jeunes débutants ou artistes reconnus ; l'accueil et la mise sur pied d'expositions temporaires dans le souci d'une dynamique des lieux.

### Expositions :

L'exposition "Rendez-vous d'artistes" a ouvert ses portes le 12 avril 2008 et se clôture le dimanche 27 avril. Ouverture le week-end de 14h à 17h.

La prochaine exposition "Surprises", thème choisi par "Le printemps des musées", ouvrira ses portes le samedi 17 mai.

### Appel à documents :

Pour le 170<sup>e</sup> anniversaire de la Maison communale de Carnières et le 70<sup>e</sup> anniversaire de l'inauguration de la salle du Musée Alexandre-Louis Martin, nous recherchons des documents (photos, articles de journaux, affiches, catalogues...) se rapportant à ces événements. Pour tout renseignement, composez le 064/43.16.19.

## L'Emilienne, 25 ans déjà !

Le 20 avril 2008, la chorale "l'Emilienne", en collaboration avec l'administration communale de Morlanwelz, a fêté son 25<sup>e</sup> anniversaire. Au programme : un concert humoristique (L'Emilienne), des sketches et saynètes en wallon (Les Waloneüs du Sablon), des danses de salon (Dance lover's de Monceau), et une mise à l'honneur des précurseurs de la chorale : Pierre Fievet, Emile Lansman, Suzanne Demeure et Isabelle Pourtois.

Voilà 25 ans que notre chorale ne cesse de se métamorphoser et ce, actuellement sous la direction de Madame Sonia Vanrome.

Nous sommes convaincus qu'une activité valorisante, porteuse d'une passion commune, dégage de la sympathie auprès du public. A notre époque où règnent le bruit et l'incompréhension des hommes, le chant demeure plus que jamais un langage universel.

L'Emilienne a pour objectif de s'impliquer fortement dans la vie communale de Morlanwelz en participant à de nombreux événements tels que les jumelages, les Noces d'or, le soutien à Amnesty International à d'autres activités culturelles de la cité.

Notre chorale a participé avec succès aux différents concours organisés par la direction des Affaires Culturelles de la Province de Hainaut. Elle est jumelée avec la chorale "Quercigale" de Le Quesnoy (en France) et avec la chorale "Cantiléna" de Pleszew (Pologne).

Voici un aperçu de nos concerts à l'étranger : Le Quesnoy (France), Pleszew (Pologne), Marange Silvange (France), Cathédrale de Cologne (Allemagne), Torgnon et Aoste (Italie), Baie de Somme - concert à St Valéry (France), Les Vosges - concert à La Bresse (France), Grand Duché de Luxembourg - concert à Berdorf, et un voyage et concert en Hollande (Haarlem) les 10,11 et 12 mai.

Nous nous déplaçons également dans toute la Belgique pour y donner des concerts.

Si vous aimez la musique, si vous aimez le chant et le vivre en groupe, n'hésitez pas à nous rejoindre. Vous êtes les bienvenus le mercredi de 19h30 à 21h00 en la salle des fêtes de l'hôtel communal de Morlanwelz.

Présidence : Madame Van Kalkerem Bertha  
Tél.: 064/44.35.55

Chef de chœur : Madame Sonia Vanrome  
Tél.: 064/66.21.94

Courriel : [chorale.l.emilienne@swing.be](mailto:chorale.l.emilienne@swing.be)  
[www.morlanwelz.be/groupements/Emilienne.htm](http://www.morlanwelz.be/groupements/Emilienne.htm)



## AU SABLON

<http://sablon7141.skyrock.com/>

### Mercredi Insolent

Venez nombreux retrouver la troupe insolente de Pierre Mathues autour de son invitée :

**Liliane Faes.**

Actualité décalée, sketches déjantés, imitations, sans oublier quelques questions insolentes à l'invitée du jour. Un moment agréable et plein de bonne humeur à partager en famille et entre amis. En 90 minutes de rires, de coups de coeur et d'imprévisibles sursauts d'humeur, un musicien et quatre chroniqueurs assez filous proposent un cabaret d'humour plein de piquant et d'entrain, avec une invitée vedette - Liliane Faes - mise sur la sellette.

**Mercredi 23 avril à 20h**

**Entrée : 5 euros**



### Ciné Club

#### "Le dernier roi d'Ecosse"

Jeune médecin écossais tout juste diplômé, Nicholas Garrigan débarque en Ouganda en quête d'aventure et décide de venir en aide à la population.

Peu après son arrivée, il est appelé sur les lieux d'un accident : le nouveau leader du pays, Idi Amin Dada, a percuté une vache avec sa Maserati. La façon dont Garrigan maîtrise la situation, son calme et sa franchise surprennent Amin Dada. Fasciné par l'histoire et la culture écossaises, il trouve le jeune homme sympathique et lui propose de devenir son médecin personnel.

**Vendredi 2 mai à 20h - entrée : 3 euros.**



### Fête de la musique

Venez vous éclater dans les bars de l'entité durant cette journée

**Vendredi 20 juin**

Entrée libre

POUR TOUTES LES ACTIVITÉS :

### CENTRE CULTUREL LE SABLON

Place de Carnières 36

Présidente : Virginie Billiet

[sablon@morlanwelz.be](mailto:sablon@morlanwelz.be)

Tél.: 064/43.17.18 ou 064/43.17.31

<http://sablon7141.skyrock.com/>

### Expositions

#### Anne-Marie André

Anne-Marie André (épouse de Monsieur Jean Santerre) est née à Leernes et est venue s'installer en 1999 à Morlanwelz. C'est là que son amour pour la peinture a commencé. En participant à un stage d'aquarelle avec une amie, elle se découvre une passion pour cet art qu'elle perfectionne de jour en jour grâce à l'enseignement de nouvelles techniques. Elle a exposé dans différents endroits tels que le salon des seniors, le château Bivort... et aujourd'hui au Sablon.

**Du 2 au 4 mai - Entrée libre**

#### Maria Caregnato

Peintures à l'huile réalisées depuis 2004, principalement figuratives, expressives et surtout symboliques. Elles représentent beaucoup la femme ; la passion, la tristesse, la lutte intérieure et le mystère y sont évoqués. Vous pourrez également découvrir quelques paysages et natures mortes. N'y manquez pas... vous serez surpris par la diversité, le côté mystérieux, la personnalité et les messages transmis par l'interprétation des tableaux.

**Du 30 mai au 2 juin - Entrée libre**

### Exposition

#### et repas-spectacle des scouts

**Les 16 et 17 mai - Voir page 14**

### Concert

#### Chorales : "Les Crampons" et "La Chanterelle"

Ambiance de franche camaraderie ! Un petit mot sur les Crampons...

Après plus de 125 ans d'existence, cette chorale continue, avec les Crampons d'aujourd'hui, à animer les manifestations culturelles de la région et à se produire avec autant de cœur, d'enthousiasme et de cran que ceux d'hier...

**Samedi 24 mai à 19h30 - Entrée : 5 euros**

### Excursion

#### Val-Saint-Lambert



Nous entrerons dans le monde magique de la **Cristallerie du Val-Saint-Lambert** où vous pourrez, pendant environ 2h, découvrir les différents métiers attachés à la fabrication d'objets en cristal et le secret de la création. Visite guidée.

**Visite de l'aquarium** : nous découvrons, en compagnie de notre guide, ce splendide aquarium qui comporte 46 bassins comprenant près de 2500 poissons des océans, mers, lacs et rivières du monde entier. A conseiller pour tous les curieux et amoureux de la mer.

**Samedi 31 mai de 8h30 à 18h30 - 20 euros**

**Spectacles**

**Karl Roos**

**K**arl est un auteur compositeur interprète d'origine belge, natif de la région du Centre. Il vit à présent au Québec depuis 6 ans, où il s'est perfectionné en travaillant avec des personnalités telles que Mario Pelchat, Bruno Pelletier et Patrick Normand. Nous vous promettons un spectacle riche en émotion.

En effet, son interactivité avec le public est omniprésente et très chaleureuse. Il a une voix chaude, profonde et remplie de sensibilité ; c'est à déguster avec ses yeux et ses oreilles. Karl s'inspire des plus grands noms d'artistes francophones comme Francis Cabrel, Jacques Brel, Yves Duteil, Michel Sardou, Serge Lama et bien d'autres.

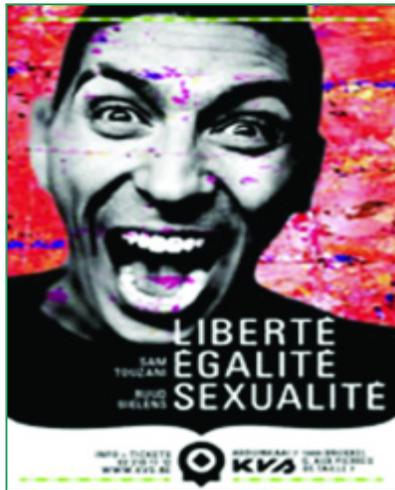


**Samedi 3 mai à 20h**

**Sam Touzani**

SPECTACLE HUMORISTIQUE

Sur un mode humoristique possible uniquement à condition d'abandonner les idées sclérosées, "Liberté, Egalité, Sexualité" est une réflexion sur notre identité humaine universelle, que l'on ne peut ramener à une identification à la race, la couleur ou le sexe.



**Vendredi 9 mai à 20h**  
Entrée : 5 euros

**Spectacle magique**

Peut-on présenter sur scène des phénomènes mystérieux et déroutants qui peuvent parfois faire croire à des faits hors de toute logique, voire paranormaux ?

C'est ce que vous aurez l'occasion d'admirer lors du spectacle réalisé par Jean Champenois, membre du club royal des magiciens de Bruxelles et de différentes associations magiques, membre du comité belge pour l'investigation scientifique des phénomènes réputés paranormaux, spécialiste en la matière et qui a ravi des publics les plus variés. La magie est un art extraordinaire dont les effets étonnants sont une source inépuisable de merveilleux, de mystère, de rêve. C'est pourquoi nous vous promettons d'agréables surprises.



**Vendredi 23 mai à 19h30**

Entrée : 5 euros

Senior, sans emploi, enfant : 2,5 euros

Organisé par l'Extension de l'U.L.B en collaboration avec



**Salon de l'énergie**

Venez découvrir les nouvelles avancées technologiques en matière d'écologie au Sablon !!!

**Samedi 10 mai de 14h à 18h**

Entrée libre

**AU SABLON**

Place de Carnières, 36

**Atelier pour les enfants**

**Grotte et chauve-souris**

**L**orsque la nuit tombe et que le vent souffle fort sur vos carreaux, des ombres effrayantes se dessinent sur le mur de votre chambre. Affamées, les chauve-souris prennent possession du ciel et cabriolent au ras des têtes des passants.

Si le noir vous a toujours fait horreur et que les cris dans la nuit vous glaçant d'effroi, cet atelier créatif et scientifique va vous faire découvrir nos mystérieuses amies sous un autre jour.

Lors de nombreuses activités sur le thème des chauve-souris et de la grotte, leur habitat naturel, nous allons vous faire découvrir cet animal étonnant.

Le dernier jour, les chauve-souris vous accueilleront chez elles lors d'une excursion au cœur des grottes et du centre d'interprétation des chauve-souris de Comblain-au-Pont avec un guide qui vous apprendra à protéger vos nouvelles copines.

L'atelier se déroulera du 30 juin au 04 juillet. Nous y attendons tous les enfants de 4 à 12 ans curieux de découvrir ce fascinant animal.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter. 064/43.17.18

**Du 30 juin au 4 juillet**  
**Prix du stage : 30 euros**  
**Excursion : 15 euros**



**Les ateliers pour adultes**

**ATELIER ITALIEN** : les jeudis de 17h à 19h.  
Prix : 3 euros / séance.

**ATELIER WALLON** : les jeudis de 19h30 à 21h30.  
Prix : 10 euros pour l'année.

**ATELIER CÉRAMIQUE ET SCULPTURE** : L'art de la terre, l'un des plus anciens, la terre, comme matériau premier, la terre, élément magique. La céramique appelle le toucher et ouvre la porte à d'autres horizons.  
Pour débutants : depuis le 24 janvier de 13h à 16h.  
Prix : 50 euros / 10 séances.

**ATELIER DESSIN, PASTEL ET FUSAIN** : les lundis de 14h à 16h. Pour débutants.  
Prix : 40 euros / 12 séances.

**ATELIER VIDÉO CHABOT (POUR DÉBUTANTS)** : A partir de 15 ans - accessible à tous les amateurs de films, vidéos... et multi-média.  
Les mardis de 19h à 21h.  
Entrée Libre pour tous.



## Etat civil

### Décès du 10 JANVIER AU 7 AVRIL 2008

ABRASSART SUZANNE, 88 ANS  
 BALLEUX EDGARD, 89 ANS  
 BALSAMELLI CONCETTA, 90 ANS  
 BARZIN MARIE, 86 ANS  
 BAUDOUX LUCETTE, 63 ANS  
 BIERARD MIREILLE, 81 ANS  
 BOUDIN RAPHAEL, 84 ANS  
 BOURLARD YVON, 65 ANS  
 BRAZZONI GIO-BATTA, 72 ANS  
 BRUNIAU ROGER, 69 ANS  
 BUONOPANE ANTONIO, 84 ANS  
 CAMBERLIN GILLETTE, 66 ANS  
 CAMILOTTO DESOLINA, 78 ANS  
 CAUDRON JOSÉ, 80 ANS  
 CIAPPINA SANTO, 65 ANS  
 CICCOTELLI PASQUALE, 86 ANS  
 CLAUD ROSALIA, 92 ANS  
 CLERSY CONSTANT, 71 ANS  
 COPPENS ISABELLE, 97 ANS  
 CUPOLI IOLANDA, 80 ANS  
 CUSTERS RAYMOND, 55 ANS  
 DANHIER RAYMOND, 81 ANS  
 DAUCHOT GEORGETTE, 82 ANS  
 DE WYN ELVIRA, 76 ANS  
 DEBAST HUBERT, 86 ANS  
 DEBOULE LUCIENNE, 86 ANS  
 DECHAMPS LÉON, 87 ANS  
 DELATTE ROBERT, 83 ANS  
 DEMEERELEERE PIERRE, 31 ANS  
 DEMEULEMEESTER MARIA, 86 ANS  
 DEPRETER SIMONE, 85 ANS  
 DETIENNE JOSEPH, 49 ANS  
 DEVOS FERNANDE, 94 ANS  
 DEYAERT ANDRÉ, 75 ANS  
 DUHANT SYLVIE, 88 ANS  
 DURANT JULES, 83 ANS  
 FIANDACA ROSARIO, 71 ANS  
 FONTAINE GUSTAVINE, 91 ANS  
 GILBERT OPTA, 70 ANS  
 GRANDJEAN ODETTE, 64 ANS  
 GREGOIRE LÉON, 85 ANS  
 GUELTON DAVID, 29 ANS  
 HAELTERMAN ANDRÉ, 73 ANS

HORLIN EMILE, 81 ANS  
 KARPINSKI EDMUND, 84 ANS  
 LAIGAUX YVONNE, 93 ANS  
 LARBALESTRIER JEAN, 78 ANS  
 LEGRE ERNEST, 78 ANS  
 LELEUX CLAUDE, 61 ANS  
 LESPAGNE LÉON, 81 ANS  
 LIÉNARD PAULETTE, 83 ANS  
 LINCHEZ JEAN, 91 ANS  
 LISSENS JEAN, 74 ANS  
 LOREZ WILLY, 73 ANS  
 MALPAS RAYMONDE, 88 ANS  
 MARRANCA GAETANO, 69 ANS  
 MARTIN JEAN, 84 ANS  
 MEGANCK ALAIN, 43 ANS  
 MERCIER MARTHE, 93 ANS  
 MEUNIER RITA, 53 ANS  
 MOERMAN MONIQUE, 65 ANS  
 MOISSE SUZANNE, 97 ANS  
 MOJSEJ NADINE, 59 ANS  
 PEDROLINI PIETRO, 84 ANS  
 PICARDO SABINA, 87 ANS  
 PLATIAUX MARIE-THÉRÈSE, 80 ANS  
 PREUMONT ANNA, 83 ANS  
 PROCUREUR GILBERTE, 90 ANS  
 RACHART MADELEINE, 95 ANS  
 RADELET VINCENT, 43 ANS  
 RASSON ALICE, 86 ANS  
 RIMASTI GIUSEPPA, 84 ANS  
 ROBERT EMILE, 68 ANS  
 SANGLIER OSCAR, 97 ANS  
 SCAPIN MARIO, 69 ANS  
 SUMAN ANTONIA, 87 ANS  
 TONA FILOMENA, 82 ANS  
 TRIPOLSKY OLGA, 79 ANS  
 TROISI ERNEST, 55 ANS  
 VAN NIEUWENHOVE JOCELYNE, 62 ANS  
 VANCRÉNON LOUIS, 81 ANS  
 VANDERLINDEN ANDRÉ, 64 ANS  
 VASTO DOMENICO, 79 ANS  
 VERCROUSSE PIERRE, 81 ANS  
 VERSCHAEREN JEAN, 84 ANS  
 VETRI GIUSEPPA, 85 ANS  
 VOTQUENNE SOLANGE, 93 ANS  
 WATTIN ALBERT, 76 ANS  
 WAUTIER OMER, 76 ANS  
 WAUTIER ROLAND, 53 ANS

WILLAME MAX, 79 ANS  
 WYMES ROGER, 86 ANS  
 WYNS SUZANNE, 83 ANS

### MARIAGES DU 10 JANVIER AU 7 AVRIL 2008

BOULTON LUCIEN ET BRAGARD MARIANNE  
 CIAPPINA MICHELE ET YANG XIAOJONG  
 DELCOURT JESSON ET ENGELS AURELIE  
 LECOMTE ANDRE ET MARRA ISABELLE  
 LEEMANS MAURICE ET OLIVIER NADIA  
 MARCHAL QUENTIN ET JACOBS CAROLINE  
 RICCA SALVATORE ET KHARINA NATALIA  
 ROELAND DOMINIQUE ET HAO YAN

### NAISSANCES JUSQU'AU 7 AVRIL 2008

ALESSI OLIVIA, NÉE LE 08/03/2008  
 ALOI GIOVANNI, NÉE LE 09/01/2008  
 ARIFI THÉO, NÉE LE 13/02/2008  
 BARONE ANDREA, NÉE LE 15/02/2008  
 BARONE SAVERIO, NÉE LE 15/02/2008  
 BATTAGLIA ILARIO, NÉE LE 12/01/2008  
 BEAUPREZ MATHIS, NÉE LE 05/02/2008  
 BERNARD JADE, NÉE LE 13/12/2007  
 BONNY NICOLAS, NÉE LE 22/01/2008  
 BOURLARD GABRIEL, NÉE LE 07/03/2008  
 BREUER MAUD, NÉE LE 16/12/2007  
 CHAUDOIR LOGAN, NÉE LE 07/02/2008  
 CIUPEK ZALIA, NÉE LE 18/01/2008  
 CLINET ETHAN, NÉE LE 04/02/2008  
 COCCO TIMÉO, NÉE LE 24/12/2007  
 CORNELIS CELIA, NÉE LE 19/12/2007  
 CORNET ADAM, NÉE LE 20/02/2008  
 D'ALOISIO ALOIS, NÉE LE 18/01/2008  
 DAXHELET KYLIAN, NÉE LE 29/02/2008  
 DE BROUWER DONOVAN, NÉE LE 19/12/2007  
 DE PASCALE OLIVIA, NÉE LE 03/10/2007  
 DEBAUQUE EMA, NÉE LE 10/12/2007  
 DUMONT MATISSE, NÉE LE 24/12/2007  
 DURAY LUCY, NÉE LE 25/02/2008  
 EPIS MANON, NÉE LE 13/01/2008  
 FACCARDI ANNA, NÉE LE 04/02/2008  
 FALCIANI NATAN, NÉE LE 29/01/2008  
 FUMIERE ANAIS, NÉE LE 03/10/2007  
 HAMMOUCHE ZINA, NÉE LE 23/12/2007

HORLAIT MAELINE, NÉE LE 20/02/2008  
 HOTON NOLAAN, NÉE LE 09/01/2008  
 HUREZ WYATT, NÉE LE 05/01/2008  
 KACIMI KACI, NÉE LE 25/01/2008  
 LEBRUN PIERRE, NÉE LE 28/12/2007  
 LECLERCO ZOE, NÉE LE 07/03/2008  
 LOMINGO ALIDA NOAH, NÉE LE 03/02/2008  
 LOPARCO ELOISE, NÉE LE 05/10/2007  
 LUCIANI EMMA, NÉE LE 07/12/2007  
 MARRÉ CLÉMENT, NÉE LE 12/01/2008  
 MARTENS ELENA, NÉE LE 02/01/2008  
 MESSINA UGO, NÉE LE 26/02/2008  
 MICHEL ELISE, NÉE LE 11/10/2007  
 MICHEL JULIEN, NÉE LE 23/01/2008  
 MICHEL LEA, NÉE LE 23/01/2008  
 MONACHINO LIVIA, NÉE LE 27/01/2008  
 MORANDI LELIA, NÉE LE 05/02/2008  
 MUGISHA FHATUWANI, NÉE LE 14/11/2007  
 NATALE KENZO, NÉE LE 14/02/2008  
 PARTENZA LAORA, NÉE LE 21/01/2008  
 POTTIER NOLAN, NÉE LE 28/02/2008  
 RACOUX LOUNA, NÉE LE 21/01/2008  
 RGHIOU AMIR, NÉE LE 10/12/2007  
 RIZZO ILANA, NÉE LE 23/01/2008  
 RODRIQUE LOUIS, NÉE LE 25/01/2008  
 ROSE ZACKARI, NÉE LE 04/12/2007  
 SALANDRA ILARIO, NÉE LE 29/12/2007  
 SCAMARDI CEYLIA, NÉE LE 20/01/2008  
 SCHELDAMAN ANYSSA, NÉE LE 18/02/2008  
 SIMILIA GIOVANNI, NÉE LE 28/12/2007  
 SOLLAMI NESSA, NÉE LE 25/01/2008  
 SPORCO KLARA, NÉE LE 19/12/2007  
 STEMPTU NAOMIE, NÉE LE 21/02/2008  
 STREIGNARD ALESSIO, NÉE LE 19/12/2007  
 TALLUTO ELEANA, NÉE LE 23/02/2008  
 TAMINIAU SASHA, NÉE LE 19/12/2007  
 TERRASI ALIANA, NÉE LE 02/10/2007  
 VAN HUNNEGEM BAPTISTE, NÉE LE 25/02/2008  
 VANHASSEL JOSHUA, NÉE LE 06/03/2008  
 VANTILT LUCAS, NÉE LE 01/03/2008  
 VERSCHUEREN EMMA, NÉE LE 25/01/2008  
 VORST KILLIAN, NÉE LE 13/12/2007  
 VOULOIR JADE, NÉE LE 08/02/2008  
 WAUQUIER CORALIE, NÉE LE 04/01/2008  
 WYNANTS, SALOME, NÉE LE 04/01/2008

## Pharmaciens

### BUSTERSQUIN

Rue Duvivier, 7

Tél. : 064/43.22.88

### CASTELAIN-MULTIPHARMA

Place du Marché, 2

Tél. : 064/44.22.70

### SCHIAVON - FAMILIA

Grand-Rue, 33

Tél. : 064/44.21.87

### DALLONS

Rue Waresaix, 55

Tél. : 064/44.80.11

### VALENTIN

Grand-Rue, 10

Tél. : 064/44.20.62

### DEGHI SLAGE

Place de Carnières, 37

Tél. : 064/44.21.22

### HAMAIDE

Av. Winston Churchill, 25

Tél. : 064/28.38.98

### SCHNITZLER

Rue Royale, 159

Tél. : 064/44.26.46

### MAGAIN

Rue de la Station, 72

Tél. : 064/44.62.16

### MARCO

Place de M-Ste-Aldegonde, 38

Tél. : 064/33.40.48

### LEJONC

Grand-Rue, 53

Tél. : 064/45.13.92

Si vous désirez connaître le médecin de garde, vous devez composer ce numéro

d'appel unique :  
**070/23.23.33**

(de 0,09 à 0,18 euros/minute)

Pour les personnes qui souhaitent connaître la pharmacie de garde :

[www.pharmacie.be](http://www.pharmacie.be)

ou

**0900/10.500**

(0,45 euros/minute)

## Médecins

### BIARD

Rue Montoyer 101

Tél. : 064/44.99.59

### BLAZINSEK

GSM : 0497/67.84.35

### BOUGARD

Place de Carnières, 6

Tél. : 064/45.10.93

GSM : 0495/18.21.60

### BRUNO

Place Albert 1<sup>er</sup>, 8

Tél. : 064/45.93.52

### BUISSERET

Place Decamps, 17

Tél. : 064/45.18.00

### DE BODT

Rue du Polichène, 10

Tél. : 064/44.69.80

### DE MATTEIS

Chaussée Brunehault, 23

Tél. : 064/44.64.49

Fax : 064/44.95.00

### DUMONT

Rue Raoul Warocqué, 14

Tél. : 064/44.80.48

### DUPONT

Quai de la Haine, 122

Tél. : 064/45.88.69

GSM : 0495/21.06.06

### FONDU

Rue de la Malaise, 28

Tél. : 064/45.89.10

### FIRQUET

Grand-Rue, 111

Tél. : 064/44.37.45

### GOBBE

Rue Fontaine de Spa, 1A

Tél. : 064/22.68.87

### GUSTIN

Rue Delbèque, 35A

Tél. : 064/44.66.17

GSM : 0477/90.60.70

### HENNE

Rue de la Portelette, 12

Tél. : 064/44.24.60

### LUCKENS

Rue Montoyer, 46

GSM : 0475/87.69.79

Fax : 067/84.22.65

### MARRÉ

Rue Bois d'Hairmont, 28

Tél./Fax : 064/44.37.38

### MARTIN

Place Decamps, 17

Tél. : 064/55.49.36

### MOROSINI

privé : rue des Ateliers, 66

Tél. : 064/44.46.77

Cabinet: rue Abel, 35A

Tél. : 064/44.58.45

### MATAGNE

Rue Waresaix, 50

Tél. : 064/44.56.72

### THIELEMANS

Chaussée Brunehault 452A

Tél. : 064/44.52.55

### THIJS

Place Max Buset, 9

064/33.30.29

### VERBESSELT

Rue du Houssu, 5

Tél. : 064/44.22.88

### WASTELAIN

Rue Ed. Peny, 27

Tél. : 064/44.92.55

GSM : 0474/85.38.95

## Gardes des vétérinaires

26-27 avril : M. BOULANGER  
 064/22.60.36

1-3-4 mai : T. BERNARD  
 0496/11.66.92

10-11-12 mai : C. LIBERTON  
 064/45.95.72

17-18 mai : B. BOUGARD  
 064/84.96.66

24-25 mai : A. MAINDIAUX  
 064/67.67.83

31 mai - 1<sup>er</sup> juin : P. FELIX  
 064/44.21.43

7-8 juin : J-F LENNE  
 064/54.18.31

14-15 juin : M. BOULANGER  
 064/22.60.36

21-22 juin : G. CORNET  
 064/45.95.72

28-29 juin : A. NAVET  
 064/22.75.93

## La Maison de l'Emploi

Ouverte depuis le 24 septembre 2004, la Maison de l'Emploi de Morlanwelz s'applique à améliorer sans cesse les services rendus à son public.

Conscientes des difficultés rencontrées par certains parents d'enfants en bas âge non encore scolarisés pour effectuer des recherches d'emploi et/ou pour participer à une formation, l'administration communale et la Maison de l'Emploi ont adhéré d'emblée au projet du Centre Coordonné de l'Enfance. Le Centre Coordonné de l'Enfance a établi une convention avec le Forem en vue d'organiser une "Halte Accueil" pour la Maison de l'Emploi de Morlanwelz.

Les locaux, conformes aux exigences de l'ONE, sont mis à disposition par la commune et se situent dans l'école de la Place Decamps de Carnières.

Voilà enfin terminées les tracasseries causées par la garde d'enfants ! En effet, pour un prix modique vous pourrez bénéficier, sous peu, de ce nouveau service qui vient compléter ceux existant déjà.

La Maison de l'Emploi vous accueille pour réaliser toutes les démarches administratives nécessaires au maintien des droits sociaux (inscription comme demandeur, réinscription, changement d'adresse...), pour vous orienter, vous conseiller, vous proposer des modules de création de CV et lettre de motivation, d'initiation à l'informatique... Vous y trouverez aussi tous les outils nécessaires à une recherche efficace d'emploi ou de formation : documentation, PC, imprimante, photocopieuse, téléphones... Evidemment, tous ces services sont gratuits.

LES CONSEILLERS VOUS ACCUEILLEN  
TOUS LES JOURS DE 08H30 A 12H  
ET LES LUNDIS, MERCREDIS ET VENDREDIS DE 13H A 16H  
MAISON DE L'EMPLOI, RUE JEAN JAURES N°1 A MORLANWELZ  
AU PLAISIR DE VOUS RENDRE SERVICE !

L'équipe MdE



SABLON MARIEMONT FESTIVITÉS- FOLKLORE SIM ET ECHEV. DU TOURISME C.H.A.M. SPORTS JEUNESSE

# A G E N D A

Mercredi 23 avril à 13h30	Rue Jean Jaurès	Maison de l'Emploi	Séance d'information "contrat étudiant"	064/43.17.03
Mercredi 23 avril à 20h	Place de Carnières	Centre culturel Le Sablon	Mercredi insolent : Lillianne Faes	064/43.17.18
du 25 avril au 16 mai	Maison de la Laïcité	Maison de la Laïcité et Fondation AUSCHWITZ	Expo itinérante "L'univers concentrationnaire et les génocides nazis"	0478/39.27.96
Samedi 26 avril de 10h à 16h30	Dans l'entité	Adm. com., Ech. du Tourisme, Musée de Mariemont et C.R.I.E.	Journée de balades "Botanique et histoire du domaine de Mariemont"	064/43.17.23
Samedi 26 avril à 15h	Ballodrome de Mlz	Morlanwelz Pelote	DIV 3 Régionale : Mlz-La Hestre	064/54.07.28
Dimanche 27 avril à 15h	Ballodrome de Pecrot	Morlanwelz Pelote	DIV 1 Régionale: Pecrot-Mlz	064/54.07.28
Dimanche 27 avril à 15h	Ballodrome d'Acoz	Morlanwelz Pelote	DIV 3 Régionale: Acoz-Mlz	064/54.07.28
Dimanche 27 avril à 11h30	rue Jean Jaurès, 1	Patro mixte Saint-Louis	Dîner paëlla	0494/64.29.08
Mardi 29 avril à 18h30	Hôtel communal	F.P.S.	Conférence "la sclérose en plaques"	064/44.90.56
Mardi 29 avril de 14h à 16h	Rue Ferrer 114 - La Hestre	Mut. soc. et P.C.C.P.H.	"Les aides à la mobilité"	064/27.92.14
Mercredi 30 avril dès 19h	Maison du Peuple de Carnières	Les 3 sections socialistes de l'entité	Veillée du 1 <sup>er</sup> mai animations diverses	0498/54.27.79
Jeudi 1 <sup>er</sup> mai à 15h	Ballodrome de Mlz	Morlanwelz Pelote	DIV 1 Régionale: Mlz-Ham-sur-Heure	064/54.07.28
Jeudi 1 <sup>er</sup> mai à 15h	Ballodrome de Monceau	Morlanwelz Pelote	DIV 3 Régionale: Monceau-Mlz	064/54.07.28
Vendredi 2 mai à 20h	Place de Carnières	Centre culturel Le Sablon	Cinéclub "Le dernier roi d'Ecosse"	064/43.17.18
Samedi 03 mai	Quai de la Haine	Les Incas	13 <sup>e</sup> grande brocante	064/44.67.26
Samedi 03 mai à 15h	Ballodrome de Tangissart	Morlanwelz Pelote	DIV 1 Régionale: Tangissart-Mlz	064/54.07.28
Samedi 03 mai à 15h	Ballodrome de Manage	Morlanwelz Pelote	DIV 3 Régionale: Manage-Mlz	064/54.07.28
Samedi 03 mai dès 8h30	Départ rue Jean Jaurès 21	Patro mixte St-Louis	Les jeux patrolympiques	0494/64.29.08
Samedi 03 mai à 11h00	Monument aux Morts de la Place de Carnières	Comité de coord. des groupements patriotiques	Dépôt de fleurs avec sonneries	064/44.39.25
Samedi 3 mai à 20h00	Place de Carnières	Centre culturel Le Sablon	Spectacle : Karl Roos	064/43.17.18
Samedi 03 mai à 11h30	Monument aux Morts de la Place de Mont-Ste-Ald.	Groupements patriotiques	Dépôt de fleurs avec sonneries	064/44.39.25
Dimanche 04 mai à 9h30	Eglise Saint-Martin	Comité de coord. des groupements patriotiques	Office religieux	064/44.39.25
Dimanche 04 mai à 10h30	devant l'hôtel communal	Comité de coord. des groupements patriotiques	Cortège aux monuments	064/44.39.25

Dimanche 4 mai de 10h à 18h	Maison du Peuple de Carnières	Renza Finet	Marché artisanal pour la Fête des Mères Entrée gratuite	0497/92.42.63
Dimanche 4 mai à 15h	Ballodrome de Mlz	Morlanwelz Pelote	DIV 3 Régionale: Morlanwelz-Bye	064/54.07.28
Dimanche 4 mai à 15h	Ballodrome de Bourgeois	Morlanwelz Pelote	DIV 1 Régionale: Bourgeois-Mlz	064/54.07.28
Vendredi 9 mai à 20h	Place de Carnières	Centre culturel Le Sablon	Spectacle : Sam Touzani	064/43.17.18
Samedi 10 mai à 15h	Ballodrome de Mlz	Morlanwelz Pelote	DIV 1 Régionale: Mlz-Donstiennes A	064/54.07.28
Samedi 10 mai à 15h	Ball. de La Hestre	Morlanwelz Pelote	DIV 3 Régionale: La Hestre-Mlz	064/54.07.28
Samedi 10 mai	Place de Carnières	Centre culturel Le Sablon	Salon de l'Energie	064/43.17.18
Samedi 10 mai dès 7h	Et.Yernault à Chapelle	Les Gais Lurons	Journée de pêche à la truite	0495/27.15.60
Samedi 10 mai à 16h	Maison Peuple Carnières	Cercle hort. La Rose Rouge	Fête des mères	064/54.10.10
Les 10, 11 et 12 mai	départ hôtel communal	Chorale l'Emilienne	Voyage aux Pays-Bas	064/44.35.55
Dimanche 11 mai à 15h	Ballodrome de Mlz	Morlanwelz Pelote	DIV 3 Régionale: Mlz-Nil-Saint-Vincent	064/54.07.28
Lundi 12 mai à 15h	Ballodrome de Maillebotte	Morlanwelz Pelote	DIV 3 Régionale: Maillebotte-Mlz	064/54.07.28
Jeudi 15 mai	I.T.M. Rue R. Warocqué	Institut Technique	Journée de visite des primaires	064/43.21.70
Les 16 et 17 mai	Centre culturel le Sablon	14° Unité Warocqué	Fête des 95 ans du scoutisme	064/44.26.68
Samedi 17 mai	I.T.M. Rue R. Warocqué	Institut Technique	Journée portes ouvertes	064/43.21.70
Samedi 17 mai	Théâtre national Bxl	Promotion Théâtre	Finale du concours "Scènes à deux"	064/23.78.40
Dimanche 18 mai dès 8h	Rue du Bois	Société Royale d'Instruction Populaire	Excursion : une journée à Chièvres	064/26.27.08
Jeudi 22 mai à 19h00	Maison du Peuple de Mont-Ste-Ald.	Cercle horticole Le Lys Rouge	"Faire son vin de fruits" par M. Lerot	0494/43.16.17
Vendredi 23 mai à 19h30	Hall du Lycée Warocqué	Société Royale d'Instruction Populaire	Ballet Jaryen	064/26.27.08
Vendredi 23 mai à 20h	rue Jean Jaurès, 1	Patro mixte Saint-Louis	Bar anciens spécial "Bar Anciennes"	0494/64.29.08
Vendredi 23 mai à 19h30	Place de Carnières	Centre culturel Le Sablon	Spectacle magique	064/43.17.18
Samedi 24 mai à 19h30	Place de Carnières	Centre culturel Le Sablon	"Les Crampons" et "La Chanterelle"	064/43.17.18
Samedi 24 mai à 15h	Ballodrome de Mlz	Morlanwelz Pelote	DIV 1 Régionale: Mlz-Arquennes	064/54.07.28
Dimanche 25 mai à 15h	Ballodrome de Mlz	Morlanwelz Pelote	DIV 3 Régionale: Morlanwelz-RCCC	064/54.07.28
Dimanche 25 mai à 15h	Ballodrome de Nivelles	Morlanwelz Pelote	DIV 1 Régionale: Nivelles-Morlanwelz	064/54.07.28
Mardi 27 mai à 15h	En Europe	Journée européenne des voisins	Journée européenne des voisins	064/43.17.29
Samedi 31 mai	Val-St-Lambert	Centre culturel Le Sablon	Cristallerie du Val-St-Lambert	064/43.17.18
Samedi 31 mai à 15h	Ballodrome de Mlz	Morlanwelz Pelote	DIV 3 Régionale: Mlz-La Hestre	064/54.07.28
Samedi 31 mai à 15h	Ballodrome de Mlz	Morlanwelz Pelote	DIV 1 Régionale: Mlz-Bye	064/54.07.28
Dimanche 1 <sup>er</sup> juin à 15h	Ball. de Thirimont	Morlanwelz Pelote	DIV 3 Régionale: Thirimont-Mlz	064/54.07.28
Dimanche 1 <sup>er</sup> juin à 15h	Ballodrome de Mlz	Morlanwelz Pelote	DIV 1 Régionale: Mlz-Bousval	064/54.07.28
Samedi 7 juin de 10h à 16h30	Dans l'entité	Adm. com., Echevinat du Tourisme, Musée de Mariemont et C.R.I.E.	Journée de balades "Insectes, abeilles, fleurs et parfums"	064/43.17.23
Jeudi 5 juin à 19h30	Maison de la Laïcité	Maison de la Laïcité	Principes du Judaïsme et Communauté juive de Belgique par le Rabbin Elies Vulfs	0478/39.27.96
Samedi 7 juin	Place Decamps	Les Gilles de la Place Verte	Grande brocante et tournoi de pétanque	064/44.51.31
Samedi 7 juin après-midi	Maison du Peuple de Mont-Ste-Ald.	Pierre Hirsoux	9 <sup>e</sup> concours de belote Pierre Hirsoux au profit du Cercle Horticole "le Lys Rouge"	0497/10.94.84
Samedi 7 juin à 20h	Allée des Hêtres	Les Gais Lurons	Grand souper porchetta	0495/27.15.60
Dimanche 08 juin à 16h	Ballodrome de Mlz	Morlanwelz Pelote	DIV 1 Régionale: Mlz-Carnières	064/54.07.28
Dimanche 08 juin à 13h	Ballodrome de Mlz	Morlanwelz Pelote	DIV 3 Régionale: Mlz-Cour-sur-Heure	064/54.07.28
Jeudi 12 juin à 20h	Maison de la Laïcité	Maison de la Laïcité	"Moolaade" de S. Ousmane	0497/46.34.93
Samedi 14 juin à 12h	Allée des Hêtres	Pensionnés socialistes	Dîner dansant	064/44.20.27
Samedi 14 juin dès 13h	Maison Peuple Carnières	Cercle hort. La Rose Rouge	Dîner du Président	064/54.10.10
Samedi 14 juin à 15h	Ballodrome de Mlz	Morlanwelz Pelote	DIV 1 Régionale: Mlz-Pecrot	064/54.07.28
Dimanche 15 juin à 10h	Hôtel communal	Administration communale	Noces d'Or	064/44.35.55
Dimanche 15 juin à 15h	Ballodrome de Mlz	Morlanwelz Pelote	DIV 1 Régionale: Mlz-Bourgeois	064/54.07.28
Dimanche 15 juin à 13h	Allée des Hêtres	Chorale l'Emilienne	Porchetta	064/44.35.55
Jeudi 19 juin à 19h	Maison du Peuple de Mont-Ste-Ald.	Cercle horticole Le Lys Rouge	"Purin d'orties" par M. Wasterlain	0494/43.16.17
Vendredi 20 juin à 20h	rue Jean Jaurès, 1	Patro mixte Saint-Louis	Bar anciens spécial "Bar cocktail"	0494/64.29.08
Vendredi 20 juin	Entité	Fête de la Musique	Fête de la Musique	064/43.17.18
Vendredi 27 juin	I.T.M. Rue R. Warocqué	Institut Technique	Remise des bulletins - proclamations	064/43.21.70
Samedi 28 juin à 15h	Ballodrome de Mlz	Morlanwelz Pelote	DIV 1 Régionale: Mlz-Tangissart	064/54.07.28
Samedi 28 juin	Rue Duffosse	Adm. communale, Amis de la Ferme Dupont, ALE, SIM	Fête d'été à la Ferme (animations diverses pour petits et grands)	064/44.43.80
Samedi 28 juin	Allée des Hêtres	Les Oursons en balade	Marche de jour des Oursons en balade	064/43.17.32
Dimanche 29 juin à 15h	Ballodrome de Mlz	Morlanwelz Pelote	DIV 3 Régionale: Morlanwelz-Forchies	064/54.07.28
Dimanche 29 juin à 15h	Ballodrome de Ham-sur-Heure	Morlanwelz Pelote	Rencontre de balle pelote - DIV 1 Régionale: Ham-sur-Heure-Morlanwelz	064/54.07.28